

**2019
L'ANNÉE DE LA
LIBÉRATION**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1336-1337-1338-Janvier-Février-Mars 2019

31 JANVIER-26 MARS 1944 : LE MAQUIS DES GLIÈRES



De gauche à droite : Tom Morel, des maquisards, le général de Gaulle rend hommage à ceux qui sont tombés. Le Monument National à la Résistance.

Lors de la Conférence de Téhéran, qui avait réuni dans la capitale de l'Iran, du 28 novembre au 1^{er} décembre 1943, Churchill, Roosevelt et Staline, avait été décidée l'organisation d'un débarquement en Normandie ; la période de mai-juin 1944 étant retenue.

Cette perspective d'un débarquement libérateur en France avait été envisagée par la Résistance intérieure française dès le début 1942. Des plans mobilisateurs des Résistants aux côtés de forces débarquées furent conçus, tant par les services alliés que par ceux de la France Libre et par la Résistance intérieure ; les zones difficiles d'accès, boisées ou (et) montagneuses étant des refuges naturels.

Des zones où, le Service du Travail obligatoire (S.T.O.) en Allemagne ayant été instauré en France le 16 février 1943, vont se réfugier en nombre des dizaines de milliers de jeunes le refusant, rejoignant ou constituant des maquis aux effectifs croissant fin 1943.

Le Plateau des Glières, à 1 450 mètres d'altitude dans le massif des Bornes en Haute-Savoie, d'environ 10 km du nord au sud et de 7 km d'est en ouest, encadré par des sommets et crêtes de 1822 à 1915 m et délimité à l'est par la vallée du Borne, au nord-ouest par la vallée de la Fillière, au sud-ouest par la vallée du Fier, avait en 1943 été retenu comme lieu de parachutages.

Le 31 janvier 1944, alors que l'état de siège est proclamé par les autorités pétainistes, 120 maquisards de l'Armée Secrète (A.S.) venant du maquis haut-savoyard de Manigod, structuré depuis juin 1943 et que sont venus rejoindre des réfractaires au STO souvent issus de la Jeunesse Chrétienne (J.O.C. et J.E.C.), vont, sous la conduite du lieutenant de chasseurs alpins Théodose Morel («Tom»), entrer en Résistance suite à la dissolution de l'«Armée d'armistice», monter sur le Plateau des Glières ; Et former ainsi le noyau fondateur du «bataillon des Glières», rejoint courant février par 56 guérilleros républicains espagnols, qui formeront les sections «Ebro» et «Renfort Ebro», le 15 février par le groupe d'une quinzaine de FTP de Marcel Lamouille puis, le 3 mars, par 45 autres FTP conduits par Marius Cochet.

Début mars, 320 hommes sont rassemblés, les effectifs croîtront jusqu'à 450... Ils recevront le 14 février, les 5 mars et 11 mars, venus d'Angleterre, des parachutages les équipant en armes légères.

Depuis le 17 février, le Plateau a été encerclé par les forces du maintien de l'ordre de Vichy (700 gardes mobiles, 650 GMR et, à partir du début mars, 700 miliciens) placées sous le commandement de l'intendant de police Lelong, que les Allemands ont chargé de réduire le maquis des Glières avant la date butoir du 10 mars. Cette date ayant été dépassée

sans le résultat demandé, la Luftwaffe effectue dès le 12 mars un premier bombardement sur le Plateau, suivi jusqu'à la fin mars par d'autres, presque quotidiens. Et, à partir du 23 mars, sous le commandement du Generalleutnant Pflaum, la 157^e division de la Wehrmacht (3 000 chasseurs de montagne), prend position au pied du Plateau en vue de l'attaque terrestre.

Dans la nuit du 9 au 10 mars, les maquisards avaient connu un drame : Tom Morel avait été traîtreusement tué par le commandant des GMR qu'il venait de faire prisonnier à Entremont. Lui succéda le 18 mars le capitaine Maurice Anjot («Bayart»), ancien du 27^e BCA d'Annecy, en congé d'armistice et qui avait rejoint l'A.S. Face à l'imminence de l'attaque, il va réorganiser le dispositif défensif du Plateau.

Le 26 mars, conjointement à des attaques conjuguées de la Milice (repoussées), de l'aviation et de l'artillerie allemande, la Wehrmacht va mener deux offensives successives sur deux secteurs du Plateau des Glières : au Lavouillon (attaque repoussée) puis à Monthiévert. A 22 heures – il n'y a pas eu de combat frontal –, estimant que «l'honneur est sauf», le capitaine Anjot, devant l'énorme disproportion de forces, donne l'ordre de décrochage.

Le 27 mars, lorsque les Allemands montent sur le Plateau, il n'y a plus de maquisards, leur attaque générale tombe dans le vide... Ils exécuteront les blessés de l'infirmerie qui étaient intransportables. Dans l'après-midi, Anjot tombera dans une embuscade avec 5 autres maquisards, et sera tué.

Le général de Gaulle se rendra le 5 novembre 1944 au cimetière de Morette, déclaré «cimetière militaire national» le 5 février 1949, «nécropole nationale des Glières» et en 1984

Ces maquis de la Résistance, dans les massifs alpins des Glières et du Vercors, dans ceux du Mont Mouchet et du Mont Gargan sur le pourtour du Massif Central, dans ceux de l'Ain et du Haut-Jura, vont représenter aux yeux des forces allemandes d'occupation et de leurs supplétifs des GMR, de la Garde mobile et de la Milice pétainistes une menace militaire grandissante ; alors que l'imminence de débarquements alliés sur le sol français, sur ses côtes occidentales et méditerranéennes, se précise.

Une menace qu'ils vont s'efforcer d'éradiquer en menant, du début de l'année à celui de l'été 1944 des offensives contre tous ces maquis... Celle, finale, contre le maquis du Plateau des Glières se déclenche le 26 mars 1944, elle avait été précédée par des accrochages entre les maquisards et les forces de répression.

Nécropole de Morette. Y sont inhumés 129 maquisards tués, fusillés ou morts en déportation, dont 88 des Glières tels Tom Morel et Maurice Anjot.

Honorant leur sacrifice, la Nécropole rassemble les restes de ces combattants des Glières qui, dans leur diversité, Français et étrangers, qui croyaient au ciel ou qui n'y croyaient pas, qui étaient AS ou FTP, ont été et sont un puissant symbole d'unité patriotique et antifasciste, qui devrait dissuader toutes tentatives de récupération de leur sacrifice à des fins partisans contemporaines.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

P. 2 : Archive

P. 3 : Édito

P. 4-5 : Manhès et le «Réseau Frédéric»

P. 6-7 : Trois crimes de la sinistre Milice

P. 8-9 : De Gaulle condamné à mort

P. 10-11 : Une Résistante..., un Résistant...

P. 12 à 17 : Dossier : L'Europe des «Neutres»

P. 18-19 : La Résistance croate

P. 20 : Transmission de la Mémoire

P. 21-22 : Nos Deuils

P. 23 : Avis de recherche

P. 24 : Les Livres

FAIRE EN SORTE QUE L'HISTOIRE NE BEGAIE PAS...

L' expression est connue bien qu'approximativement rapportée – «*L'Histoire ne se répète pas, elle bégaie*», elle provient d'un ouvrage de 1851, «*Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*» et, bien que son auteur soit un certain Karl Marx, il n'est nul besoin d'être «marxiste» pour la trouver pertinente.

C' est qu'en effet les événements du présent ne sauraient être la simple répétition de ceux du passé, au-delà des similitudes apparentes que l'on peut relever mais, comme le dit une autre expression, proverbiale, «comparaison n'est pas raison». Ainsi, il serait vain de chercher dans le passé, dans ses événements, ses textes et chez ses acteurs des réponses toutes faites à des situations du présent, simplement parce qu'elles présentent des analogies avec des événements, des situations contemporaines.

A lors même que la société, pour ce qui est la place qu'y occupent les différentes couches sociales qui la composent et les rapports qu'elles entretiennent entre elles, les technologies, notamment dans les domaines des métiers, des formes de travail, de la communication et de l'information, le monde, qui n'est plus colonial mais reste largement «néo», et est devenu multipolaire, ce qui n'a pas mis fin aux affrontements voire en a multiplié les risques, même le mouvement des idées, qui s'est enrichi de concepts nouveaux ou qui se sont développés, tels par exemples ceux de l'écologie et du féminisme, ont évolué et évoluent, sont différents à chaque époque.

D' évidence, tout au long du XX^{ème} siècle et depuis le début de l'actuel, notre société et le monde se sont complexifiés, créant en permanence et donc jusqu'à aujourd'hui un contexte évolutif qui ne peut être d'évidence la simple répétition de ceux qui l'ont précédé, d'un passé dont la simple nostalgie ne saurait être productive pour faire face aux problèmes, aux exigences, aux responsabilités auxquels chaque génération se doit de répondre, d'assumer.

P our autant, de ce passé doit-on faire «table rase»? A cette question, le dernier congrès national de l'ANACR tenu à Dax en octobre 2017, en plaçant ses travaux sous le mot d'ordre «*Plus que jamais, le besoin de mémoire et d'histoire*», a clairement répondu par la négative. C'est que, s'il faut se garder de tout anachronisme, c'est-à-dire d'une part transposer sans discernement comme grille de lecture du présent des situations du passé, et d'autre part interpréter, «juger» même, des situations et des actes du passé à partir d'une connaissance ultérieure que les contemporains ne pouvaient avoir, et de critères - moraux notamment - d'aujourd'hui, il n'en reste pas moins que l'histoire est riche d'enseignements, de «leçons», d'exemples utiles pour la compréhension du présent et des combats qu'il nécessite.

C' est ce que soulignait la «Résolution d'orientation générale» du congrès de Dax de l'ANACR : «*Le monde contemporain connaît les guerres (...). Notre société connaît le racisme et la xénophobie, la montée des intégrismes, l'aggravation des discriminations et des exclusions ; la solidarité à dramatiquement reculé, les intérêts particuliers ont pris d'évidence le pas sur l'intérêt général. Le monde et notre société sont en crise (...), une crise qui, de par la désespérance sociale qu'elle suscite, s'est déjà traduite par la montée de l'extrême-droite fascisante dans quasiment tous les pays d'Europe dont le nôtre (...).*

«**C'** est ce contexte qui a, *s'appuyant sur une méconnaissance de l'Histoire, suscité un regain des idéologies que l'on aurait plus croire définitivement vaincues en 1945, un regain s'accompagnant dans plusieurs pays d'Europe centrale et Orientale d'une démarche négationniste de réhabilitation des régimes qui s'en inspirèrent, en France de celle du régime collaborateur pétainiste (...). Pire, les idées racistes, autoritaires, antidémocratiques ont parfois diffusé dans des formes dangereuses au-delà de l'extrême-droite(...). Cela montre, s'il en était besoin, la nécessité de transmettre la connaissance de ce qu'a été la réalité monstrueuse du fascisme lorsqu'il a été au pouvoir du début des années 1920 à 1945, de ce à quoi ont mené durant cette période les atteintes à la démocratie et les discriminations racistes, la misère sociale conduisant nombre de ceux qui en furent victimes à prêter à une écoute attentive aux démagogues... »*

Cette année 2019, celle du 75^{ème} anniversaire de la Libération, est, par là-même, une année mémorielle importante, un contexte permettant une transmission de la mémoire, celle des luttes des Résistants et des Alliés pour la liberté et contre la barbarie mais aussi de ce que fut ce contre quoi ils se battirent, le fascisme, afin que ce cela ne se reproduise pas ; en un mot, afin que l'Histoire ne bégaie pas.

Pierre Martin, Président de l'ANACR

DANS NOTRE AGENDA

LE 23 AOÛT 2019

L'ANACR
RAVIVERA LA FLAMME
SUR LA TOMBE
DU SOLDAT INCONNU

Comme chaque année, l'ANACR ravivera la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc-de-Triomphe, Place de l'Etoile-Charles de Gaulle, en mémoire des Résistants tombés pour la libération de la France et la liberté de son peuple, pour abattre le fascisme et le nazisme.

On se réunira, à partir de
17h30, avec les drapeaux,
en haut des Champs-Élysées,
à l'entrée du
souterrain du musoir

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Les problèmes de santé persistants ayant affecté la rédaction et la réalisation du *Journal de la Résistance* ont entraîné des retards de publication qui sont en cours de réduction.

Nous sollicitons l'indulgence de nos lecteurs et les prions de nous excuser pour cet inconvénient, en les assurant qu'aucun numéro sera supprimé et que tous leur parviendront.

IL Y A 75 ANS, L'HEURE DE L'INSURRECTION NATIONALE ...

FRONT NATIONAL
FF. I
N° 40 JANVIER 1941.

France d'Abord

"France d'Abord" est l'organe d'information, de liaison, et de combat des détachements de Francs-Tireurs et Partisans qui forme sur le sol de la Patrie l'avant-garde armée de la France combattante

Des maïns dirent :
Pétain sera notre Bado-
gbo... mais l'écho répou-
dit : **BADERNOGLIO.**

L'HEURE DE L'INSURRECTION NATIONALE

« L'insurrection nationale est inséparable de la libération nationale. »

GENERAL DE GAULLE.

Von Stalpaegel, fauteur d'otages, l'emballe.
Il aurait voulu que toutes les réserves allemandes, soit 50 divisions auraient été transportées sur le front de l'Est et qu'une attaque des Alliés à l'ouest mettrait l'armée allemande devant la catastrophe finale.
L'avance imposable et grandiose des armées soviétiques nous fait en réalité, de ce côté de l'Europe la part belle dans le combat commun pour sa libération, puisque les deux tiers au moins des forces ennemies sont à l'Est en posture de défile.

Les débarquements de Sicile et de Salerne ont prouvé que ce genre d'opérations militaires est techniquement aisé pourvu que l'assaut s'appuie sur des bases aériennes puissantes. Or, l'Angleterre constitue la base aérienne la plus formidable qui soit (100.000 avions en état de combat) d'où l'on peut faire partir une série de débarquements réalisables.

Porte d'un potentiel militaire fantastique, les ando-africains, aidés de notre armée d'Afrique, ont pour tâche de liquider les deux restants des forces militaires allemandes les plus éparpillées en qualité et étalées, de Norvège au col de Gaucerna, en Italie, en Yougoslavie et en Grèce, dans un pays brûlant de haine, où des rumeurs à leurs sujets sont chaque jour disputées par la guérilla. Chaque soldat perdu dans l'attaque prolonge donc la guerre.

territoire. Un débarquement allié doit donc avoir lieu à temps et le peuple de France doit rendre impossible en se battant le renouvellement de l'aventure italienne où les masses populaires appelées à se soulever furent ensuite abandonnées à la répression nazie à l'abri des montagnes au delà desquelles il n'y a pas eu de Marenco !

Au cas où le débarquement n'aurait pas lieu en France, ou bien prendrait en France un caractère de « l'Italienne », le peuple français doit être cependant capable d'en finir avec l'envahisseur, par l'insurrection nationale.

Etre prêts

Il faut donc préparer fébrilement l'insurrection nationale : renforcer l'action armée suivant l'exemple et l'expérience des F.T.P., organiser des milices patriotes dans les entreprises avec les travailleurs, dans les quartiers avec tous les patriotes valides, dans les campagnes avec les réfractaires et les ruraux ; s'emparer des armes de l'ennemi, répartir les armes appartenant à la Résistance, désarmer les policiers non reconnus par la Résistance, poursuivre chaque jour l'entraînement au combat dans l'action contre les occupants et les principaux traitres.

L'insurrection nationale sera une guerre de tout le peuple et c'est lui qui décidera de l'heure de son soulèvement armé en tenant compte des événements politiques et militaires les plus favorables, comme le peuple corse.

L'Expérience Italienne

L'heure de la libération est proche. L'expérience de l'Italie ne saurait se renouveler en France. Sans doute la stratégie du général Eisenhower doit-elle demeurer pour nous impérative. Il serait vain de présumer des lieux où des débarquements pourraient s'effectuer même s'il n'est tenu compte dans la stratégie d'aucune considération politique.

Cependant, la France ne possède ni masses montagneuses, ni climat qui rendent impossible une rapide avance de puissantes forces alliées contre lesquelles les allemands ne peuvent plus opposer des efforts suffisants ni découvrir d'alliés. L'ennemi peut donc être vaincu dans de courts délais.

La création d'une sorte d'axe de fixation qui laisserait nos bandes allemandes des sites tragiques pour parfaire l'annihilation des meilleurs défenseurs de l'indépendance nationale, dans les régions à forte concentration populaire ne saurait donc être envisagée. L'expérience italienne suffit !

Au surplus, hormis ces considérations, la situation dans laquelle se trouve l'armée allemande ne lui permet déjà plus d'occuper la France dans une sécurité relative, que dans la mesure où le peuple français attend encore l'heure la plus favorable pour déclencher l'insurrection nationale.

Deux conditions essentielles assurent la victoire. Lorsque l'insurrection nationale sera déclenchée, il faudra la mener jusqu'au bout, quelles que soient les perspectives de la lutte, la durée des combats, jusqu'à l'expulsion totale de l'ennemi hors du territoire, jusqu'au rétablissement total de la liberté nationale et de l'ordre démocratique, de la souveraineté française.

En aucun cas, les organisations de Résistance militaires et civiles ne doivent se découvrir, ni découvrir leurs chefs, à l'exception de ceux chargés de missions publiques. Les rôles de l'action clandestine seront combinés avec l'action de masse et la lutte de la guérilla devra être observée partout, tant que de larges portions du territoire n'auront pas été reconquises et entièrement nettoyées des occupants et des traitres pour être placées sous le contrôle du Comité National de la Résistance, et par cela même sous l'autorité du C.F.L.N.

Ces considérations et ces directives que les F.T.P. proposent à tous les soldats de la Résistance sont inspirées par l'expérience des derniers événements de la guerre dans laquelle le peuple français n'a pas qu'à souffrir pour sortir de la défaite, mais à vaincre.

L'insurrection nationale pour libérer la Patrie est l'apport le plus intéressé et le plus héroïque qu'un grand peuple puisse faire à la cause commune des Alliés, pour la victoire commune.

Dans le combat et les sacrifices, la France sera à sa place.

La levée en masse du peuple, avec l'arrêt de toute la vie économique, la grève générale insurrectionnelle, l'attaque par tous les moyens de chaque poste ennemi, de chaque ennemi est le facteur décisif pour que dans un délai très court les forces occupantes soient mises dans l'impossibilité technique d'évacuer de larges superficies de

France d'Abord.

SOUHAITS POUR CEUX QUI SE BATTENT

Au dernier jour d'une année pendant laquelle les F.T.P. ont fait leur devoir, le Comité Militaire National adresse un salut respectueux à tous ceux qui sont tombés dans la lutte et ont droit de se faire panser par la France.

Pour l'année nouvelle, le C.M.N. appelle tous les soldats, sous-officiers, officiers F.T.P., à redoubler d'efforts

dans l'action, l'organisation, le recrutement de nouveaux soldats en vue des grands combats qui approchent pour la libération du territoire.

Le C.M.N. souhaite de la gloire à tous les combattants F.T.P. et à leurs familles, la bonté que l'on trouve à vivre libre aux côtés de ceux qui furent braves.

LE C.M.N. des F.T.P.F.

Importance de la Guerilla

La Radio a signalé avec quelle rare les envahisseurs hitlériens constatant que non seulement ils ne pouvaient pas débarrasser des troupes de guérilla soviétiques incrustées à l'arrière de leurs lignes, mais encore que ces forces redoutables reculent avec les lignes allemandes en continuant d'y porter mort et la destruction.

Les partisans soviétiques sont ces patriotes des territoires envahis, isolés de l'armée, mais qui se sont organisés et battus comme elle, animés par le génie de l'héroïsme.

Cependant, lorsque leurs territoires d'origine sont libérés ils ne considèrent pas leur tâche finie. Leur rôle est d'une telle importance militaire qu'ils le poursuivent tant que l'ennemi n'est pas vaincu, parce qu'ils sont devenus une nouvelle arme dans la guerre moderne, une arme due à l'initiative du peuple dont le rôle décisif dans la guerre équivalait à la place qu'il assume sur le plan politique.

L'importance militaire considérable de la guérilla dans cette guerre apparaît ainsi particulièrement en Yougoslavie. C'est par elle que Tito a débarrassé d'ennemis le territoire sur lequel il a pu organiser son armée de la libération, sans cependant cesser d'étendre la guérilla dans les territoires encore occupés.

Il est donc permis de dire que la guérilla, l'action des Francs-Tireurs et Partisans est devenue un facteur moderne de combat de grande importance pour l'expulsion des envahisseurs, particulièrement où il s'en trouve. Aucun chef militaire, aucun gouvernement totalitaire n'a pu organiser sur la Patrie envahie ne saurait négliger cet enseignement.

Une armée qui sait se battre, aujourd'hui, ne se bat pas seulement avec des divisions contre un envahisseur, mais elle arme et soulève les patriotes décidés aux durs épreuves de la guérilla.

Les F.T.P. sont conscients d'avoir depuis deux ans passés, essayé de donner à leur pays et à ses alliés, quelque chose de bien long, faible, mais leur tribut à cette forme de guerre issue du peuple et payée de son sang. Dans doute leur effort n'a-t-il été volontairement méconnu par d'aucuns

dont les vœux demeurent dignes de ces maraudes de ciment de la ligne Maginot dont on fit d'innombrables heures de guerre ! En tous cas, certains nouveaux étrangers aux combats de la Résistance en France, ont eu de telle sorte que les F.T.P. ayant été les seuls à se battre par les armes furent les seuls à n'en pas recueillir.

Ce qui fait que beaucoup sont morts pour en conquérir sur l'ennemi. Mais la France libérée pourra seule juger du mérite de chacun dans la lutte pour la délivrance.

A cette heure, il faut donner à la guérilla un clan et une puissance accrues et constituer avec elle, par l'union de toutes les forces françaises dans le combat une armée de la libération.

La France a maintenant un gouvernement et des chefs militaires dont la fonction est de tirer les enseignements de toutes les formes de combats utiles à l'effet le retour à la liberté de la Métropole. D'autant plus que des dizaines de milliers de réfractaires sont prêts à conquérir par la guérilla des portions de territoires qui seraient autant de bases de point pour notre Armée d'Afrique.

C'est pourquoi le Comité Militaire National des F.T.P. demandant au C.F.L.N. pourvu de son budget de guerre de ravalier sans délai en armes et en message de combat tous les cadres de France prêts à la lutte armée.

L'insurrection — une des difficultés apparentes de ce genre de ravitaillement se rapporte à l'importance qu'on attache à leur réussite.

C'est au C.F.L.N. que revient le devoir de négocier tous les accords nécessaires pour que soient surmontées les difficultés ou les oppositions et pour que certains agents de la cinquième colonne qui s'interposent soient démasqués.

Nous sommes sûrs que le C.F.L.N. et particulièrement MM. d'Astier et Le Troquer entendront cet appel qui leur est adressé au nom de ceux qui se battent et sont décidés à faire la guerre par tous les moyens fins de l'appui de tous les patriotes.

Capitaine LEBONNET,
Membre du C.M.N. des F.T.P.F.

BILAN DE TROIS MOIS

Le bilan des principales actions exécutées par les F.T.P. au cours de ces derniers trois mois marque un progrès important dans la lutte armée contre l'envahisseur. Le nombre des détachements s'accroît régulièrement malgré le redoublement de surveillance des voies ferrées par l'ennemi. De plus, l'accroissement notable du nombre de locomotives détruites dans les dépôts porte un grave coup au matériel de traction ennemi et sans aucun danger pour les cheminots.

Enfin, il faut souligner les graves dommages portés aux transports d'effectifs par une tactique bien étudiée qui

ralyise fortement ce mode de communication important puisque deux péniches portent autant qu'un train.

Par un redoublement d'efforts contre les formations terroristes et la production ennemie, par la formation de multiples groupes de combat F.T.P. dans les mines, les gares, les puits de mines, etc., parallèlement à l'organisation massive des réfractaires, les patriotes répondront victorieusement aux mesures de guerre civile des bandes de Pétain, Darlan et formées avec la Résistance unie, armée de la libération.

L.E.M. des F.T.P.F.

RESUME DES PRINCIPALES OPERATIONS ACCOMPLIES PAR LES F. T. P.

En Zone Nord du 1^{er} octobre au 31 décembre

1^o Contre les transports de l'ennemi : Près de trois cents opérations ont eu lieu contre des convois ou matériel allemand dont :

- 173 détachements importants, 63 coupures de rails, 12 destructions d'installations.
- Locomotives détruites ou hors de service : 123. — Locomotives détruites par explosion dans les dépôts : 110. — Locomotives sabotées par équipes spéciales : 67.
- Wagons détruits ou gravement endommagés : 187. — Voitures chargées, parmi lesquels 18 wagons-citerne chargés de carburant, 10 wagons de D.C.A. A cela s'ajoutent : 2 trains chargés de munitions (A Saint-Florentin et entre Vire et Granville), 1 train d'essence (400.000 litres) et 21 autres wagons chargés de munitions.
- Tués et blessés : le nombre des tués officiers, sous-officiers et soldats doit atteindre 750, celui des blessés graves 1729.
- Sur route, 1 autobus chargé de techniciens et militaires et 3 camions chargés de troupes ont été attaqués à la grande, 119 autres camions ont été détruits.
- Canaux : 21 sabotes ont eut, 11 autres opérations contre des canaux.

(Suite au verso.)

MANHES ET LE RESEAU «FREDERIC»...

Le «Réseau Frédéric» est l'un des 268 Réseaux de la France Combattante homologués par le ministère de la Défense¹.

Réseau «Action», le Réseau de Résistance «Frédéric» tire son nom de celui de son fondateur, le colonel Henri, Frédéric, Alfred Manhès, dont le second prénom va être son pseudonyme clandestin, «Frédéric» ou «colonel Frédéric»; il emploiera aussi celui de «Monceau».

Henri Manhès est né le 9 juin 1889 à Etampes (Seine-et-Oise), fils de Félix Manhès et de Charlotte Pernaux. Il suit des cours de droit et, appelé sous les drapeaux le 1^{er} octobre 1910, il effectuera deux années de service militaire au 15^e Régiment d'Infanterie.

Au début de la Première Guerre mondiale, il est mobilisé le 2 août 1914, comme sergent du 160^e RI. S'étant porté volontaire pour le front, il sera blessé à trois reprises, grièvement au thorax le 29 décembre 1915, au poumon notamment. Il terminera le conflit comme commandant de compagnie, avec le grade de lieutenant, et décoré de la Croix de Guerre et de la Légion d'honneur. Promu au grade de capitaine de réserve en 1929, il suivra par la suite les cours de l'École Préparatoire des Officiers de Réserve d'Infanterie (Paris-Reuilly) en 1935 et 1936.

A son retour à la vie civile après la Guerre, il était entré dans l'édition, aux Messageries Hachette puis Tallandier comme directeur commercial, puis comme directeur adjoint. Après avoir quitté l'édition le 1^{er} novembre 1933, il acquerra avec ses indemnités de départ le journal populaire «*Réalisme*», qui cessera sa parution dès février 1934.

Il travaillera un temps dans l'industrie alimentaire, créant le 16 juin 1936 la société d'exploitation des brevets AB.

Parti en Espagne en juillet 1936, il assiste aux débuts de la Guerre civile et – on lui prête alors une proximité avec les «Croix de feu» – sous le pseudonyme de Louis Dorca, il donne des articles au journal de droite *Excelsior*.

Après un court retour en France pour effectuer une période de réserve, il repartit en Espagne et entra en relation avec l'attaché de l'Air de l'ambassade de France, qui dépendait du ministère de l'Air, dont le titulaire était Pierre Cot, redevenu ministre dans le Gouvernement de Front populaire et ayant pour directeur de cabinet Jean Moulin.

À son retour en France, Henri Manhès, dont les opinions ont évolué en faveur de la cause républicaine suite notamment aux exactions de la part des insurgés nationalistes à Saragosse dont il avait été témoin lors de son premier séjour en Espagne va,

ayant pris contact avec le cabinet du ministère de l'Air, être sollicité d'entrer dans l'équipe de Pierre Cot. Il va y faire la connaissance de Jean Moulin, directeur du cabinet civil, de Pierre Meunier, d'André Labarthe, René Corbin, Louis Joxe, Jacques Kayser²... Tous s'engageront dans l'aide à l'Espagne républicaine en marge de la position officielle de non-intervention du Gouvernement Blum.

Henri Manhès, encouragé par Moulin, cherche aussi à s'engager dans l'armée de l'Air. N'ayant pas fait de période d'instruction militaire et étant depuis décembre 1919 réformé pour ankylose partielle de l'épaule droite, il va cependant bénéficier d'un décret de Pierre Cot ayant pour but de «républicaniser» l'armée de l'Air : le 1^{er} novembre 1937, il y est admis à servir en situation d'activité avec le grade de capitaine.

DANS L'ARMÉE DE L'AIR

Commandant d'unité à la Base aérienne de Villacoublay, puis à la Base aérienne de Saint-Cyr, il est promu au grade de commandant le 15 juin 1939. Dès la déclaration de guerre, il organise la défense de la Base et de la région.

Début 1940, il sollicite son reversement dans l'armée de Terre pour exercer un commandement au front. Sa demande étant rejetée. Il pose alors sa candidature pour effectuer des missions spéciales et lorsque le général directeur du Matériel demandera un groupe encadré pour accomplir le travail de récupération, dans les lignes et même au-delà, celui qui se présente est celui de la Base aérienne de Saint-Cyr, constitué par le commandant Manhès.

Les 20 et 24 mai, il accomplit avec son groupe deux missions de récupération sur la ligne de bataille, la seconde à Somain, à l'intérieur des lignes ennemies. Il se distingue également lors du bombardement de la Base de Saint-Cyr le 3 juin 1940 et pendant les mouvements de repli successifs exécutés du 10 au 24 juin, assurant l'évacuation du maximum de matériel et ne quittant les lieux de stationnement que sur le point d'être en contact avec les avant-gardes motorisées ennemies.

C'est durant cette période que, de passage à Chartres, Henri Manhès rendra visite au Préfet d'Eure-et-Loir, qui n'est autre que... Jean Moulin. «Jean, écrira sa sœur Laure Moulin³, avait connu cet officier d'aviation alors qu'il était au cabinet du ministre de l'Air (...). Le préfet, dans sa sollicitude et sa détresse accueillit cet ami à bras ouverts. Voici comment Manhès, s'adressant dix ans plus tard à ses camarades déportation évoquait cette rencontre décisive [avec Jean Moulin] : "J'eus l'honneur d'être son confident et son se-



Henri Frédéric Manhès

cond dans la Résistance, depuis l'époque où nous décidâmes dans son cabinet de Préfet d'Eure-et-Loir, à Chartres, au cours de la nuit du 14 au 15 juin 1940, de ne jamais abandonner le combat, quel que fut l'aboutissement de la poussée hitlérienne».

Henri Manhès demandera sa démobilisation dès l'annonce de l'armistice et l'obtiendra le 12 août 1940, et partira avec son épouse Lucie⁴ dans le sud non occupé, rue du Clavier à Cagnes, dans les Alpes-Maritimes.

Jean Moulin, révoqué le 2 novembre de son poste de Préfet d'Eure-et-Loir et qui, après un court séjour à Paris pour y rencontrer Pierre Meunier, dont il avait alors sollicité l'aide dans l'action de Résistance qu'il voulait entreprendre⁵, s'était officiellement fixé dans la maison familiale de Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône).

Y logeant à l'hôtel du Château, Moulin viendra à Cagnes rejoindre Manhès fin 1940 et début 1941. «Moulin faisait raconter à Manhès – rappellera plus tard Laure Moulin⁶ – ses souvenirs de la Guerre d'Espagne et il s'initiait aux méthodes de guérilla. Avec lui, il élaborait un plan pour la guerre secrète qu'il fallait entreprendre en France. Frédéric, qui se nommait en réalité Henri, fut donc, avec Pierre Meunier, l'un des premiers confidents de Moulin, et devint son adjoint direct.

Jean envoya Frédéric à Paris faire la liaison avec Meunier et prendre contact avec les premiers chefs de la Résistance en Zone nord. En particulier, il vit Ripoche, déjà contacté par Meunier et participa avec eux à la mise sur pied de son mouvement

¹ Les réseaux de résistance de la France Combattante. Dictionnaire historique, sous la direction de Stéphane Longuet et Nathalie Genet-Rouffiac, publié en mai 2013 aux Éditions Economica par le Service historique de la Défense, 1080 pages, 39 €. Outre les 268 réseaux homologués, dont sont mentionnés les lieux d'implantation (avec carte), les actions, les dirigeants, le nombre de membres, le nombre de fusillés et déportés, etc., l'ouvrage recense aussi 330 autres réseaux ou sous-réseaux, en 1937 accompagnés de notices plus ou moins longues.

² André Labarthe, assistant de physique mécanique à la faculté de Paris en 1931, puis directeur du service technique de l'armement au ministère de l'Air entre 1936 et 1938 attaché au département des recherches du ministère de l'Air. Après la débâcle de 1940, il rejoindra Londres le 24 juin, et s'engagera dans la France libre.

³ Jean Moulin, par Laure Moulin, tome 1, pages 226-227, Éditions Fayard, 1976.

⁴ Dans la Résistance, «Lily Martin».

⁵ Pierre Meunier donna son accord, suggérant – ainsi qu'il le rapporte lui-même et ce à quoi Moulin donna son accord – de se faire aider par «une connaissance commune», Robert Chambeiron. Celui-ci, alors jeune conscrit effectuant son service militaire au Ministère de l'Air, était entré en mars 1937 par le hasard d'un concours de circonstances – une maladie de Meunier – au cabinet de Pierre Cot, et s'y était bien intégré.

⁶ Laure Moulin : Jean Moulin, op. cité tome 1, page 260.

«Ceux de la Libération». Ce mouvement était orienté vers le renseignement, les chaînes d'évasion et l'action armée. Il avait été créé en septembre 1940.»

A la fin de l'hiver, Manhès et son épouse quittèrent Cagnes pour une petite maison plus discrète, avenue Pasteur à Bargemon, dans le Haut-Var ; Moulin partant lui pour Marseille.

Manhès va désormais mener de pair deux actions résistantes : celle d'adjoint de Jean Moulin en zone Sud, avant d'être aussi son représentant en zone nord, et d'animation du «Réseau Frédéric».

LE RESEAU FREDERIC

Officiellement homologué le 19 juin 1947 comme «Unité combattante du 1^{er} janvier 1942 au 30 septembre 1944», le «réseau Frédéric aura regroupé 236 membres, dont 184 permanents et 52 occasionnels.

Ce qui va devenir le «réseau Frédéric» avait commencé de fait à se structurer dès septembre 1940 à l'initiative de Manhès, démobilisé et qui a pris de premiers contacts individuels que Jean Moulin, qui souhaite disposer de correspondants personnels à travers la France, va bientôt encourager ; parallèlement à ceux recherchés avec les premières structures collectives de Résistance, et pour lesquels il a sollicité le concours de Manhès et Meunier.

Ce réseau, dont les «centrales» seront à Lyon et Paris, et qui se spécialisera dans le transfert et mise en sécurité de fonds parachutés depuis Londres, aura des sous-réseaux à Tours, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Chalons-sur-Saône, Lyon, Marseille, Paris et sa Région, en Normandie, en Bretagne (en liaison avec les FTPF et CDLL), dans le Nord (en liaison avec le réseau «Zéro France»), dans l'Aisne avec le Groupe Corbin, dans le sud-est...

Après l'arrestation de Manhès le 3 avril 1943, le «réseau Frédéric», qui aura 6 tués ou fusillés, 27 morts en déportation, sera dirigé par Lucie Manhès puis par le colonel d'Arnoux de Fleury de l'Hermite, et se rapprochera de réseaux tel «Bordeaux-Loupiac».

L'ADJOINT DE JEAN MOULIN

Manhès, qui durant cette période rencontre régulièrement Jean Moulin, signe au début du mois d'avril 1941 son engagement dans les Forces françaises libres sous le nom de «Frédéric Monceau», avec le grade de lieutenant-colonel. En septembre 1941, il accompagnera via l'Espagne jusqu'au Portugal Moulin, en route vers Londres, et auquel il avait réussi en janvier-février 1941 à procurer une fausse carte d'identité et un passeport au nom de «Joseph Mercier».

De retour d'Angleterre début 1942, Jean Moulin chargera Manhès, dont il fera en mai son représentant officieux en zone oc-

cupée, d'y rechercher des terrains d'atterrissage et, avec le concours de Pierre Meunier et Robert Chambeiron, d'y prendre contact avec les organisations de Résistance, telles les maçonniques «Liberté, Égalité, Fraternité», «Le Cercle» ou «La Ligue», avec les mouvements «Ceux de la Résistance» (CDLR), «Lorraine» et «La Voix du Nord», avec les FTP, le «Front National», des militants radicaux et socialistes... Les contacts avec «Ceux de la Libération» (CDLL) sont anciens, ceux avec Libération-Nord et l'OCM sont plus difficiles et ténus.

Le 28 janvier 1943, envoyé par Moulin («Max»), Manhès se rendra à Londres. De retour en France le 14 février, croisant à son arrivée Jean Moulin partant lui à Londres, Manhès va se trouver de fait en confrontation à Pierre Brossolette, arrivé de Londres pour la mission «Arquebuse-Bru-maire» en zone Nord en compagnie de Passy. Passy et Brossolette étant hostiles à l'objectif de Moulin de constitution d'un Conseil National de la Résistance ouvert aux partis politiques, Manhès devra, à l'issue de deux réunions tendues, les 1^{er} et 2 mars, s'engager à leur communiquer tous ses contacts résistants.

Mais, le lendemain 3 mars 1943, il sera arrêté par les Brigades spéciales 149, rue de Rome, au siège de la Société d'exploitation des Brevets AB, spécialisée dans le domaine agroalimentaire qui était sa couverture lors de ses venues à Paris⁷.

A BUCHENWALD

Remis au SD allemand de l'avenue Foch le 3 avril, Manhès est incarcéré à la prison du Cherche-Midi puis à celle de Fresnes, subissant 27 interrogatoires souvent violents. Condamné à mort le 3 novembre 1943, il échappera à l'exécution, sera interné à Compiègne le 18 janvier 1944 et sera déporté le 22 janvier 1944 à Buchenwald, y arrivant le 24 janvier.

Parmi les déportés français se créèrent dès février deux petites structures clandestines, un «Comité d'action PCF-Front national», et un «Comité restreint Résistance française». En mai 1944 arriva à Buchenwald un nouveau convoi, avec en son sein Marcel Paul, qui joua un rôle décisif dans le rapprochement des deux Comités français, qui fusionneront en un seul en juin 1944 dans le «Comité des Intérêts français».

Le Comité Clandestin des Intérêts Français (C.I.F.) comprendra les représentants des 34 groupes et mouvements et partis de la Résistance française identifiés parmi les déportés français, répartis en 5 «familles» et dont les délégués constituent un bureau avec pour Président Frédéric-Henri Manhès et vice-président Albert Forcinal, pour secrétaire Marcel Paul (Parti communiste), et incluant Eugène Thomas (Parti socialiste SFIO), Robert Darsonville (FTPF),

Louis Vautier (Front National), Maurice Jattefaux (Combat)⁸.

Le C.I.F. représentera les intérêts des Déportés français au sein du clandestin «Comité international» du camp, s'attachera à limiter les effets de la violente maltraitance quotidienne, préconisera des sabotages, sera à l'initiative de la création, intégrée dans la structure internationale clandestine, de la «Brigade Française d'Action Libératrice», subdivisée en trois bataillons («Marceau», «Saint-Just» et «Hoche») comprenant deux compagnies de quatre sections. Elle prendra une part active à la libération de Buchenwald le 11 avril 1945, capturant 250 à 300 SS.

Le «Comité des intérêts français», lors de sa dernière réunion dans Buchenwald libéré décidera sa dissolution le 17 avril 1945.

De retour de Déportation, Frédéric-Henri Manhès deviendra directeur adjoint de cabinet de Marcel Paul, ministre de la Production industrielle du 21 novembre 1945 au 14 décembre 1946. Avec Marcel Paul et André Leroy, il sera en octobre 1945 l'un des principaux fondateurs de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP). Il présidera aussi de 1951 à 1959 la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) et sera Président d'honneur de la Fédération Internationale des Anciens Prisonniers Politiques (FIAPP). Il fut en 1954 élu membre du Comité d'honneur de l'ANACR.

Frédéric-Henri Manhès est honoré par des rues et avenues dans de nombreuses localités, notamment à Paris, Nice Draguignan, Lorient, Albi, Sainte-Geneviève des-Bois, Bargemon, Echirolles, Saint-Martin d'Hères... Fondée par la FNDIRP, fut inaugurée le 30 octobre 1965 à Fleury-Mérogis la clinique «Frédéric-Henri Manhès».

Décédé le 24 juin 1959, Frédéric-Henri Manhès – qui repose au Père-Lachaise aux côtés de son épouse Lucie, disparue en 1982 et qui fut Présidente d'honneur de la FNDIRP – était Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance et Médaille des Evadés, titulaire des Croix de Guerre 1914/1918 et 1939/1945, des Croix du combattant 14/18 et 39/45, de la Croix du Combattant Volontaire 14/18, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance (CVR)...



Frédéric-Henri Manhès (assis), Marcel Paul (debout à gauche) et André Leroy.

⁷ Meunier succédera à Manhès comme adjoint de Moulin.

⁸ Albert Forcinal (1887-1976) député «républicain-socialiste» élu en 1928 et réélu en 1932 et 1936 (Front populaire), Résistant de «Libération nord», Marcel Paul (1900-1982), conseiller municipal communiste de Paris de 1935 à 1938, secrétaire général de la Fédération CGT de l'Éclairage de 1937 à 1939, Résistant à l'O.S du Parti communiste et aux «Comités populaires» clandestins, Eugène Thomas (1903-1969), élu député so-

cialiste SFIO en 1936, Résistant du «Comité d'Action socialiste», de «France au Combat» et du Réseau «Brutus», Robert Darsonville (f. 1991), responsable FTPF d'Île-de-France, Louis Vautier (1904-1981), responsable communiste de Paris-Ouest avant-guerre, Résistant communiste et Front National, Maurice Jattefaux (1890-1955), Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement de l'Hérault, Franc-maçon, Résistant à l'Armée secrète (A.S.) et à «Combat».

TROIS CRIMES DE LA SINISTRE MILICE

Le 30 janvier 1943, le Régime pétainiste, qui a vu se renforcer la lutte de Résistance et est sensible à la dégradation en faveur des Alliés du rapport de forces militaires avec l'Allemagne nazie, va décider la création d'un nouvel organe répressif, la «Milice française».

Absorbant le Service d'Ordre Légionnaire (S.O.L.), placée sous la direction de Joseph Darnand, qui deviendra Waffen-SS en août 1943, et sera nommé en janvier 1944 Secrétaire général au maintien de l'Ordre du Régime pétainiste, la nouvelle formation, à l'idéologie fasciste affir-

mée, anticommuniste, antigauilliste et antisémite, militarisée et fortement armée, va être utilisée dans la lutte contre les Résistants, contre les maquis renforcés par des jeunes refusant le S.T.O., qui se sont multipliés dans de nombreuses régions, et dans la répression antisémite.

En ce début 1944, elle va tragiquement s'«illustrer» contre les Patriotes du Vercors, des Glières ou du Mont-Mouchet, dans le meurtre de Juifs comme à Rilleux-la-Pape. Elle va aussi assassiner de manière ciblée des personnalités parce que républicaines, laïques, juives...

VICTOR BASCH



Né le 18 août 1863 à Budapest, en Hongrie, Victor Basch est le fils de Raphael Basch, correspondant depuis 1875 à Paris du journal viennois *Die Neue Freie Press*. Après des études à Paris au lycée Condorcet, il devint en 1885 agrégé d'al-

lemant et sera nommé chargé de cours à la Faculté des Lettres de Nancy (littérature étrangère), puis à celle de Rennes en 1886.

Convaincu lors de l'«Affaire Dreyfus» de l'innocence du capitaine accusé de trahison au profit de l'Allemagne, il donne son adhésion à la «Ligue des droits de l'homme», constituée en juin 1898 et à laquelle il se consacrera pendant plus de trente ans ; il en crée à Rennes en janvier 1899 la première section de province, dont il devient le président en 1905.

Lors du second procès de Dreyfus, qui s'ouvre à Rennes le 7 août 1899, sa maison devient le lieu de rencontre des témoins de la défense ; ce qui lui vaut d'être agressé par des étudiants nationalistes. En février 1907, Victor Basch entre au comité central de la Ligue des droits de l'homme, dont en juin 1909, il devient vice-président. Influencé par Jaurès, il donne aussi son adhésion au Parti socialiste.

Partisan de la paix par le droit, mais convaincu des responsabilités de l'Allemagne et de l'Autriche, Basch se rallie à l'Union sacrée. Ainsi, il écrit en 1915, *La guerre et le droit*, dans lequel il souligne le rôle de l'Autriche-Hongrie dans le déclenchement du conflit. En 1916, il fait un voyage aux États-Unis afin de persuader les Juifs américains de hâter l'entrée en guerre de leur pays contre l'Allemagne.

En 1920, lors du Congrès de Tours du Parti socialiste (SFIO) qui se prononce majoritairement pour l'adhésion à l'Internationale communiste, il fut un des 158 signataires de la motion Blum «pour l'unité internationale».

En novembre 1926, à la retraite de Ferdinand Buisson, il est élu président de la Ligue des Droits de l'homme, multipliant les conférences, les voyages à l'étranger, les visites des Fédérations. Il se donna à de multiples causes : défense de Caillaux, lutte pour la paix, lutte pour une politique de réconciliation avec l'Allemagne de Weimar, lutte contre l'antisémitisme et défense d'un sionisme modéré.

Après 1933, il proclama la nécessité de lutter contre le fascisme, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Par de nombreux articles et interventions, il dénonça la menace que l'hitlérisme faisait peser sur l'Europe, s'opposant à ses collègues «pacifistes» de la Ligue.

Il offrit l'asile de la Ligue à de nombreux

exilés italiens, allemands, autrichiens, il alla en Autriche réclamer du chancelier Schuschnigg le respect des droits de la défense, se faisant le mandataire des socialistes autrichiens.

À la veille du 6 février 1934, avec Émile Kahn, secrétaire général de la Ligue, il rencontra le dirigeant de la CGT Léon Jouhaux et, au lendemain de l'émeute, il voulut engager la Ligue dans la riposte républicaine. La majorité de la Ligue refusant de s'associer collectivement à la manifestation prévue pour le 12 février, il préserva les droits individuels des membres, faisant savoir qu'il se rendrait à la manifestation. Les *Cahiers des Droits de l'Homme* consacrèrent deux numéros spéciaux aux événements du 6 février («Le coup de main fasciste et la riposte républicaine», «le 6 février : Rapport et conclusions de la Commission spéciale de la Ligue des droits de l'homme»).

Après les premiers procès de Moscou de l'été 1936, des membres pacifistes de la Ligue critiquèrent vivement la politique de la LDH vis-à-vis de l'URSS. Le comité central avait désigné une commission de trois membres, composée de Victor Basch, Raymond Rosenmark, et Boris Mirkine-Guetzévitch, chargée d'enquêter sur les procès, qui conclura à la validité des aveux et à la culpabilité des accusés ; ce qui ouvrit une crise au sein de la Ligue : en juillet 1937, 7 membres du comité central démissionnèrent.

Victor Basch fut un des instigateurs de l'unité d'action des forces de gauche. Le 18 janvier 1935, il présida un meeting commun au Parti socialiste, au Parti communiste, à la Fédération de la Seine du Parti radical, au Parti radical Camille-Pelletan, à la Ligue des droits de l'homme, à la CGTU, à la CGT. Il présida le Comité national du Rassemblement populaire et fut, avec Émile Kahn, un des organisateurs du Comité d'organisation des «Assises de la Paix et de la Liberté» qu'il présida au Vélodrome Buffalo le 14 juillet 1935, au cours desquelles fut prêté le fameux serment. Il favorisa par sa démarche conciliatrice l'élaboration du Programme du Rassemblement populaire.

Opposé à la politique de non-intervention en Espagne, il présida avec Paul Langevin le «Comité d'aide à l'Espagne républicaine», et alla à Londres réclamer de l'aide pour les républicains.

En 1938, il s'opposa à l'accord de Munich. À l'annonce de la signature du Pacte germano-soviétique en 1939, il protesta contre ce qu'il ressentit comme une volte-face de l'URSS.

Pendant l'Occupation, il se réfugia à Lyon avec sa femme, Hélène Furth (ils avaient cinq enfants). Refusant de se cacher, il entra en contact à Lyon avec le «Front national» clandestin.

Le 10 janvier 1944, à 19 heures, Victor Basch (81 ans) et sa femme (82 ans), furent enlevés à leur domicile par un commando de miliciens et de militaires allemands, ayant à leur tête Paul Touvier, le chef régional de la Milice Joseph Lécussan, Henri Gonnet, chef départe-

mental du 2^e service de la Milice et le lieutenant A. Moritz, membre du SIPO-SD allemand à Lyon. On retrouva leurs corps criblés de balles sur une petite route à Neyron, dans l'Ain. Sur celui de Victor Basch, cet écriteau : «Terreur contre terreur. le juif paie toujours. Ce juif paye de sa vie l'assassinat d'un National. À bas de Gaulle-Giraud. Vive la France». A la Libération, Gonnet et Lécussan seront fusillés.

La Ligue des droits de l'homme commémora la mort de Victor Basch le 9 janvier 1945 à la Sorbonne. Une salle Victor-Basch fut inaugurée le 16 mars 1994 à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).

GEORGES MANDEL



Né en 1885 en Région parisienne, à Chatou dans la famille d'un tailleur juif alsacien ayant quitté en 1871 l'Alsace annexée par l'Empire d'Allemagne après la défaite française lors de la guerre de 1870, Georges

Mandel sera pendant son adolescence lycéenne marqué par les débats de l'Affaire Dreyfus.

Il deviendra journaliste à 17 ans, entrant à 21 ans à *L'Aurore*, dont Georges Clémenceau sera rédacteur en chef à partir de juin 1903 jusqu'à son accession au pouvoir en 1906. Clémenceau avec lequel il aura des relations très étroites non exemptes de situations conflictuelles avec «le Tigre» qui n'apprécie pas toujours ses initiatives ou ses coups politiques.

Clémenceau devenant le 20 octobre 1906 président du Conseil et le restant jusqu'au 20 juillet 1909, Georges Mandel va dès lors fréquenter les allées du pouvoir.

En 1917, Clémenceau redevient président du Conseil à un moment particulièrement difficile pour les armées françaises, Georges Mandel, qui devient son chef de cabinet, contribue au choix de la plupart des ministres.

Maire de Souillac, il est en 1919 élu député de la Gironde avec la vague «Bleu horizon», et conseiller général du canton de Lescarre, il devient en janvier 1920 président du Conseil général de la Gironde.

Battu en 1924 face au Cartel des gauches, il retrouvera son siège de député en 1928, et le gardera jusqu'à la Guerre, devenant en 1932 Président du Groupe des Indépendants.

À partir des années trente, Mandel dénonce le péril allemand. Le 9 novembre 1933, il fait un discours à la Chambre qui est publié sous forme de brochure sous le titre : *L'Allemagne réarme. Que faire ?*

Le 8 novembre 1934, il entre comme ministre des Postes et des Télécommunications dans

le Gouvernement de Pierre-Etienne Flandin, et gardera ce poste dans les gouvernements Ferdinand Buisson, Pierre Laval et Albert Sarraut jusqu'à la victoire du Front populaire en juin 1936.

Ministre des Postes en 1934, il entamera une réforme du ministère, modernisatrice mais coûteuse sur le plan social ; c'est pendant cette période qu'est diffusée la première émission officielle de télévision française le 26 avril 1935.

En 1935, Hitler ayant rétabli le service militaire obligatoire, Mandel demandera la condamnation de l'Allemagne par la Société des Nations. En juin 1935, il s'opposera à Laval sur le dossier éthiopien, n'acceptant pas le transfert des deux tiers de ce pays à Mussolini. De même qu'il désapprouvera la faiblesse de la protestation du Gouvernement Sarraut face à la remilitarisation de la rive gauche du Rhin par l'Allemagne nazie.

Après la victoire du Front populaire, il critiquera les réformes sociales dans lesquelles il verra un affaiblissement de la productivité face à la menace nazie.

Nommé le 10 avril 1938, après la chute du Front populaire, ministre des Colonies du Gouvernement Daladier, il s'opposera en octobre suivant aux « Accords de Munich », soutenu par Paul Reynaud et quelques autres membres du Gouvernement. Ces accords ayant été ratifiés par la Chambre par 535 voix contre 75, Mandel envisagera de remettre sa démission du Gouvernement puis, se ravissant, estimera plus courageux de rester, se prononçant pour une alliance avec l'Union soviétique contre l'Allemagne nazie.

Les Accords de Munich et les autres concessions à Hitler, comme la passivité face à la destruction de la Tchécoslovaquie et à l'annexion de la Bohême-Moravie par le Reich, n'empêcheront pas la marche à la Guerre, qui éclatera le 2 septembre 1939 après l'agression nazie contre la Pologne.

Daladier sera renversé le 19 mars 1940. Paul Reynaud lui succède alors et Mandel devient ministre de l'Intérieur du gouvernement dans lequel Pétain fait son entrée comme vice-président du Conseil ; une arrivée à laquelle Mandel n'est pas défavorable, pensant qu'elle constitue un signal positif signifiant que la France se battra jusqu'au bout...

Ministre de l'Intérieur, il poursuivra la politique répressive de ses prédécesseurs à l'encontre des militants du Parti communiste interdit depuis octobre 1939 suite à son approbation du Pacte germano-soviétique, il fera arrêter des rédacteurs du journal d'extrême-droite *Je suis partout*...

Alors qu'un courant défaitiste commence à se manifester ouvertement jusque dans le gouvernement, alors que s'approfondit le débâcle de l'Armée française face à l'offensive de la Wehrmacht nazie depuis le 10 mai 1940, il songe à la constitution d'un « réduit breton », et prépare les conditions d'un départ vers l'Afrique du président de la République et des Présidents des deux Assemblées pour pouvoir poursuivre la lutte depuis l'Empire colonial. Il jouera un rôle important dans la désignation le 6 juin du Général de Gaulle au poste de sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Finalement, après l'échec de ces tentatives, il se résigne après la démission de Reynaud et l'arrivée au pouvoir de Pétain, à embarquer le 20 juin au Verdon sur le paquebot « Massilia » à destination du Maroc avec 25 autres parlementaires dont les anciens ministres Paul Bastid, César Campinchi, Yvon Delbos, Edouard Daladier, Pierre Mendès-France, Jean Zay... Arrivés à Casablanca le 24 juin, ils seront placés en résidence surveillée avant d'être retransférés en France métropolitaine.

Arrêté le 8 août au Maroc à la demande du gouvernement pétainiste, Georges Mandel est transféré en France métropolitaine et conduit au château de Chazeron dans le Puy-de-Dôme, où se trouvent déjà Léon Blum, Paul Reynaud, Edouard Daladier et le général Gamelin.

Transféré avec eux dans un hôtel de Vals-les-Bains, il est déféré devant la cour de Riom, qui le condamne le 7 novembre 1941 à la prison à la prison à vie. Il est incarcéré au Fort du Pourtalet, dans les Basses-Pyrénées, en même temps que Paul Reynaud.

En novembre 1942, après l'invasion de la zone Sud, les Allemands investissent le fort du Pourtalet et s'emparent, sans résistance des gendarmes qui les gardent, de Georges Mandel et de Paul Reynaud qui seront déportés en Allemagne dans le camp d'Oranienbourg-Sachsenhausen. Georges Mandel sera ensuite envoyé dans celui de Buchenwald, dans une enceinte spéciale où se trouve déjà Léon Blum.

Le 4 juillet 1944, les Allemands le rapatrient en France à la Prison de la Santé. Livré à la Milice, il va, lors de ce qui est présenté comme un transfert vers Vichy en voiture, être abattu le 7 juillet, lors d'une halte en Forêt de Fontainebleau, de 16 balles dans le dos tirées par le milicien Mansuy.

JEAN ZAY



Jean Zay naquit en 1904 d'une mère, Alice Chartrain, de famille protestante dreyfusarde et d'un père, Léon Zay, descendant de familles juives d'Alsace-Moselle ayant opté pour la France après la guerre de 1870.

La Grande Guerre va faire de Jean Zay un écolier – il a 14 ans en 1914 – profondément patriote comme le montrent sa copie du certificat d'études ainsi que ses remarquables journaux de 1916 à 1918, véritables quotidiens sur trois colonnes, avec éditoriaux, cartes du Front, feuilletons, etc.

La guerre terminée, le jeune Jean Zay répudiera la violence et deviendra pacifiste, tout en respectant ses obligations militaires, effectuant son service national en 1926-1928 comme simple soldat.

Fidèle aux engagements de son père, il adhéra dès sa majorité en 1925 au Parti radical, à la Ligue des droits de l'Homme (1926), et sera initié à la Loge Etienne-Dolet du Grand Orient de France (1926).

Dès 1930, il est élu vice-président des « Jeunes laïques et Républicaines » (JLR), proches du Parti Radical-socialiste, qui réalisent chez les jeunes l'union des gauches ; c'est son premier mandat national, grâce auquel il part en tournée de conférences en Allemagne pour la promotion de la coopération internationale.

Ses interventions lors des congrès radicaux le font remarquer : il est chargé du rapport de politique générale au congrès de Wagram en 1935. Classé à la gauche du Parti radical-socialiste favorable à un antifascisme antihitlérien, il votera tous les crédits de la défense face aux menaces des dictatures, et sera membre du Front populaire dès sa création.

Jean Zay, avocat et journaliste au *Progrès du Loiret*, quotidien radical-socialiste, avait à 27 ans été élu en 1932 député radical-socialiste du Loiret. Dès cette première campagne électorale de 1932, il est l'objet des attaques de

l'extrême-droite car, fils d'un père juif baptisé, marié (puis enterré) au temple protestant d'Orléans, franc-maçon, il ne peut qu'être un « métèque », incarnant ce que les Maurrassiens détestent sous le nom des « quatre états confédérés de l'anti-France » : « le Juif, le protestant, le franc-maçon et le "métèque" ». Le *journal du Loiret* écrira en 1937 : « Un juif baptisé devient peut-être un chrétien, mais il ne devient pas un Français ».

Jean Zay, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil de janvier à juin 1936, deviendra le 4 juin 1936 le plus jeune ministre de plein exercice de la III^e République, titulaire jusqu'à la guerre, durant quarante mois, du vaste portefeuille de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, incluant la Recherche, la Jeunesse et les Sports.

Lançant de profondes réformes de l'enseignement scolaire et technique, de la recherche, du droit d'auteur. Il proposera aussi la création de l'École nationale d'administration. Figurent parmi les actions de Jean Zay pour la culture : une réforme des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, les bibliobus, le développement du théâtre populaire, l'Exposition universelle de 1937, la création du premier Festival de Cannes prévu en 1939 pour contrer la Mostra fasciste de Venise...

À la déclaration de la guerre, Jean Zay démissionne dès le 10 septembre 1939 de son poste de ministre pour s'engager dans l'armée française, sous-lieutenant rattaché à l'état-major de la 4^e armée française. En juin 1940, alors que se profile la défaite, il participe avec l'autorisation de ses supérieurs le 19 juin à la dernière session du Parlement replié à Bordeaux, il rejoint avec le Vice-président du Conseil, les Présidents des deux chambres et 26 autres parlementaires l'Afrique du Nord à bord du paquebot *Massilia* parti du Verdon pour Casablanca ; et ce afin de continuer le combat à partir de l'Afrique du Nord.

Empêché par les instigateurs de la dictature qui s'annoncent de regagner la France après l'armistice, et de se rendre à Vichy pour la réunion des Chambres le 10 juillet, car on savait qu'il s'opposerait aux pleins pouvoirs pour Pétain, il est arrêté le 6 août à Rabat.

Renvoyé en métropole, Jean Zay va être interné le 20 août à la Prison de Clermont-Ferrand et sera le 4 octobre 1940 le premier condamné politique effectif du régime pétainiste, à la suite d'une parodie de procès militaire – par le même tribunal permanent de la 13^e Région militaire, le même qui condamna à mort le 2 août le général de Gaulle – pour une prétendue « désertion en présence de l'ennemi » (l'unité de Zay se trouvait à plus de cent kilomètres des Allemands).

Incarcééré pendant quatre ans à Clermont-Ferrand, Marseille puis, à partir de janvier 1941, à la prison de Riom, il gardera par l'entremise de sa femme Madeleine le contact avec ses amis engagés dans le combat résistant, tels Marcel Abraham ou Jean Cassou. C'est dans sa cellule de Riom que des miliciens viendront le chercher sous le prétexte d'un transfert, avant de l'assassiner le 20 juin 1944 dans un bois de l'Allier, à Molles, et de dissimuler son corps, qui ne sera retrouvé qu'en septembre 1946 et identifié fin 1947 puis inhumé le 15 mai 1948.

Partout en France, de très nombreux établissements d'enseignement, portent le nom de Jean-Zay. Les cendres de Jean Zay ont été transférées en présence du Président de la République le 21 février 2014 au Panthéon. Ses deux filles, Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, sont membres du Comité d'honneur national de l'ANACR.

Le deuxième procès s'ouvrira le 2 août 1940 devant le tribunal militaire permanent de la 13^e région militaire, qui siègera à Clermont-Ferrand sous la présidence du général Frère², et composé des généraux de la Porte du Theil³, de la Laurencie⁴, Etcheberrigaray⁵, Langlois et Bérard. A son issue, il «*condamne par contumace le colonel d'infanterie breveté d'état-major en retraite de Gaulle, Charles, André, Joseph, Marie, susqualifié, à la majorité des voix, à la peine de mort, à la dégradation militaire, et ordonne la confiscation des biens meubles et immeubles du condamné*». Et ce pour «*Trahison. Atteinte à la sûreté extérieure de l'État. Désertion à l'étranger en temps de guerre, sur un territoire en état de guerre et de siège*». Une majorité «*d'au moins cinq voix*» sur les sept généraux composant le tribunal a répondu «oui» à cette question : «*Est-il coupable d'avoir [...] entretenu des intelligences avec une puissance étrangère, en l'occurrence l'Angleterre ou ses agents, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France, notamment en prononçant des allocutions radio-diffusées de nature à provoquer et favoriser un revirement d'attitude de l'Angleterre, et de la part de cette même puissance, des agissements nuisibles à la France ?*»

Charles de Gaulle fera ce commentaire relatif à sa condamnation : «*Les vieillards qui se soignent à Vichy emploient leur temps et la passion à faire condamner ceux qui*

sont coupables de continuer à combattre pour la France». Puis il ajoutera : «*Maintenant, la France est à reconquérir. Il n'y pas de France sans épée. Je suis un soldat français à qui, pour l'instant, incombe le grand devoir de parler seul au nom de la France*». Et fit savoir qu'il tenait ces jugements pour «*nuls et non avenues*»...

Le 8 décembre 1940 un décret pétainiste prononcera la déchéance de nationalité du général de Gaulle, devenu le chef de la France libre.

Un peu moins de quatre années plus tard, c'est en tant que chef du Gouvernement Provisoire de la République Française que le général de Gaulle sera rentré à Paris le 25 août 1944...

REVISION DE LA CONDAMNATION

Arrêt du 11 janvier 1945 portant révision de la condamnation prononcée le 2 août 1940

Du jeudi onze janvier mil neuf cent quarante cinq.

Audience de la Chambre de Révision de la Cour d'Appel de Riom...

Monsieur le Procureur général demandeur

D'une part,

Et Monsieur le Colonel d'Infanterie, breveté d'État-Major, en retraite Général de Brigade à titre temporaire, de Gaulle, Charles, André, Joseph, Marie, fils de Henri, Charles, Alexandre et de Maillot Caroline, Marie, né le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt dix à Lille (Nord) actuellement Président du Gouvernement provisoire de la République française à Paris.

D'autre part,

Vu la requête présentée par Monsieur le Procureur général le onze janvier mil neuf cent quarante-quatre.

Vu l'ordonnance du six juillet mil neuf cent quarante-trois.

Où, Monsieur le Procureur général en ses réquisitions, Monsieur le Conseiller Heuillard en son rapport, après en avoir délibéré, conformément à la loi hors la présence du Ministère public et du Greffier.

Considérant que, par jugement en date du deux août mil neuf cent quarante, le Tribunal militaire permanent de la 13^e Région, séant à Clermont-Ferrand, a condamné par contumace, Monsieur le Général de Gaulle, à la peine de mort, à la dégradation militaire et à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, ainsi qu'aux frais envers l'État, pour trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, et désertion en temps de guerre.

Considérant que les faits qui ont motivé cette condamnation se rapportent soit à la reprise de la guerre par la France, soit à des faits de prise de service dans les armées françaises ou alliées, soit à des services rendus à la Résistance française ou aux Puissances alliées.

Que par suite, ils sont légitimés par l'ordonnance du six juillet mil neuf cent quarante trois.

Par ces motifs : la Cour-Chambre de Révision Annule la décision attaquée.

Ordonne que la mention du présent arrêt sera faite en marge de la minute de la décision annulée.

Dit que cette condamnation disparaîtra du casier judiciaire de l'intéressé et des sommiers.

Ordonne la restitution de l'amende et des frais, ainsi que de tous les biens confisqués ou mis sous séquestre, le tout par application de l'ordonnance du six juillet mil neuf cent quarante-trois.

Fait et jugé à Riom, en Chambre du Conseil.

Président du Tribunal militaire jugeant de Gaulle, le général Frère sera l'un des deux juges à ne pas voter la mort. Le 17 août 1940, il sera muté à Lyon comme gouverneur militaire et commandant de la 14^e Région Militaire, il donnera en sous-main l'ordre de cacher et soustraire aux contrôles des commissions d'armistice le maximum d'armes et de matériel et de se préparer à l'action clandestine. Promu Général d'Armée en juillet 1941, il est atteint le 1^{er} septembre 1942 par la limite d'âge, abaissée d'un an. Après l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht Le 11 novembre 1942, l'Armée d'Armistice est dissoute le 27 novembre. Les généraux Verneau, Olléris et Revers, qui mettent en place l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), appellent à leur tête le Général Frère, très surveillé dans sa résidence de Royat. Cherchant le contact avec les autres mouvements de Résistance, il refusera de partir à Londres. Arrêté le 13 juin 1943 à Royat, emprisonné à Vichy, puis à Fresnes, il est en mai 1944 envoyé au camp de concentration du Struthof en Alsace, où il meurt de maladie le 13 juin 1944. Sa femme, arrêtée en même temps que lui, déportée à Ravensbrück, en reviendra en 1945.

² Le général de la Porte du Theil, commandant en 1935 l'École d'application de l'artillerie de Fontainebleau, sera au cours de la campagne de France l'un des seuls généraux dont le dispositif ne soit ni enfoncé ni rompu par l'avance allemande. Ancien commissaire adjoint des Scouts d'Île-de-France, il abandonne toute fonction militaire pour mettre en place les «Chantiers de Jeunesse», dont il est à la fois le fondateur et sera le commissaire général jusqu'en 1944, destinés à encadrer la jeunesse et à la «former» dans l'esprit de la Révolution nationale de Pétain ; et à jouer un rôle de substitut au service militaire obligatoire, supprimé sur ordre des Allemands. La Porte du Theil demandera l'exclusion des jeunes Français juifs des Chantiers, d'abord en Afrique du Nord puis en métropole l'année suivante. Surpris par le débarquement allié en Algérie du 8 novembre 1942, il préférera retourner en France en avion. Lorsque les Allemands envahissent la zone Sud, les «Chantiers de jeunesse» qui, en 1943, vont devenir un piège pour des milliers de jeunes gens astreints au Service du travail obligatoire (STO), envoyés en Allemagne par groupements entiers, avec le concours actif de la Porte du Theil et de ses subordonnés. À la fin de 1943, bien que tentant de limiter les prélèvements incessants de travailleurs pour l'Allemagne, qui réduisent considérablement ses effectifs, la Porte du Theil refusera de rompre avec le Régime pétainiste et de se joindre à la Résistance. Considéré néanmoins comme peu fiable par l'occupant allemand, sa révocation et son arrestation seront décidées. Averti, il refusera de s'enfuir et, après avoir été démis de ses fonctions, se laissera arrêter le 4 janvier 1944 à son bureau de Châtel-Guyon. Interné à Munich, puis en Autriche jusqu'à l'arrivée de l'Armée française le 4 mai 1945, il sera mis ensuite à la disposition de la commission d'instruction de la Haute Cour de Justice mais laissé en liberté, et bénéficiera d'un non-lieu en novembre 1947.

⁴ Le général de la Laurencie participe en 1940, aux opérations de Dunkerque à la tête du 3^e corps d'armée. Après l'armistice du 22 juin 1940, il est commandant de la 16^e région militaire. Il est ensuite nommé par Pétain délégué général du gouvernement français auprès des autorités d'occupation à Paris. À ce titre, il ordonne à la police parisienne de mettre en place le fichier des Juifs, qui sera utilisé lors des rafles de décembre 1941 et de 1942. Le 13 décembre 1940, il est chargé d'arrêter Marcel Déat, ce qui lui vaudra d'être expulsé par les Allemands vers la zone Sud et remplacé dans ses fonctions par Fernand de Brion. Mis en retraite du service actif, il entre en contact avec l'OSS de Berne. Ayant rencontré, en janvier 1941, Claude Bourdet et Henri Frenay, il fait remettre des fonds américains au Mouvement Libération nationale (devenu plus tard Combat). Le 2 mai 1941, il affiche des sentiments favorables à la victoire du «bloc anglo-américain» qui lui valent d'être interné de 1942 à 1944 dans un hôtel de Vals-les-Bains (Ardèche). Transféré au camp d'Évaux-les-Bains (Creuse), il s'en évadera le 8 juin 1944, avec quatre autres internés et rejoindra Chambon-sur-Voueize, siège du maquis.

⁵ Le général Etcheberrigaray, dénoncé en 1943 comme Résistant, sera interné pendant plus d'un an à Dachau. Général à quatre étoiles, il décédera en 1981 à 95 ans.

MADELEINE JEGOUZO

Madeleine Passot naquit le 28 août 1914 dans le 15^e arrondissement de Paris. Son père, un ouvrier boulanger qui deviendra métallurgiste, travaillant dans l'industrie automobile naissante, était alors emprisonné pour s'être opposé à la Guerre qui venait d'éclater le 28 juillet.

Sa famille était d'orientation socialiste, son oncle Emile Passot fut conseiller municipal socialiste de Boulogne-sur-Seine (Boulogne-Billancourt), il optera pour le communisme en 1920 après le congrès de Tours de la SFIO.

Madeleine, fille unique que sa famille appelait plutôt Odette, grandissant dans ce milieu politisé, adhéra aux «pupilles rouges» dans les années 1920¹.

Après avoir fréquenté deux ans l'école normale, elle devint secrétaire de direction dans une entreprise américaine de cosmétiques et milita au syndicat de la mode, se mobilisa en faveur des républicains espagnols en 1936, et adhéra à l'«Union des Jeunes Filles de France»² et au Parti communiste français.

En 1938, elle se vit proposer par René Mourre³ d'intégrer le «service illégal» préparant l'éventuelle entrée en clandestinité du PC, en trouvant des planques, des boîtes aux lettres, et en classant les archives stratégiques destinées à être cachées. Elle accepta et adopta le pseudonyme de «Gervaise».

Après l'arrestation de Mourre, en 1939, elle travailla en étroite collaboration avec Arthur Dallidet, sous les ordres de Benoît Frachon, assurant diverses missions pour maintenir les contacts, en particulier avec Jacques Duclos⁴.

Dès l'annonce de l'arrivée des Allemands à Paris, Madeleine Passot, devenue «Betty», fut envoyée en province



¹ Des groupes d'enfants socialistes existaient dès avant la Première Guerre mondiale. Des Groupes d'enfants communistes ou «pupilles rouges» – jusqu'à 15 ans – seront organisés après 1920. En 1927, le Mouvement prendra le nom de «Fédération nationale des pionniers ouvriers et paysans», appelée communément «Pionniers rouges» (3000 adhérents en 1934).

² Le 26 décembre 1936, 600 déléguées de plus de 350 foyers de Jeunes Filles regroupant 9643 adhérentes tiennent à Paris le 1^{er} congrès de l'Union des Jeunes Filles de France. Danielle Casanova en est élue Secrétaire générale, avec à ses côtés Jeannette Vermeersch, Claudine Chomat, Fanny Ladski, Francine Fromont, Maïe Politzer, Jeanne Colette, Henniëte Schmitt, Yvette Judith, Marie-Claude Vaillant-Couturier...

³ René Maurier dit Mourre, ancien ajusteur, depuis 1936 secrétaire administratif du Comité central du Parti communiste, il le réorganisera clandestinement après son interdiction en septembre 1939. Arrêté le 15 novembre 1939, il sera condamné le 15 mai 1940 par le 3^e tribunal militaire de Paris à 5 ans de prison. Incarcéré à Bourges, transféré à Melun, il fut fusillé le 11 avril 1942 à Chailly-en-Bière.

après une rencontre avec une dirigeante importante des JC clandestines, Claudine Chomat, rencontrant successivement Georges Marrane à Saint-Étienne, Gaston Monmousseau à Marseille.

Elle retrouva à Montpellier Lucien Dorland, un des dirigeants des Jeunesses communistes avant-guerre dont elle était devenue la compagne avant-guerre et qui était, aux côtés de Danielle Casanova, l'un de leurs principaux dirigeants dans la clandestinité.

En compagnie de Claudine Chomat, elle gagna Toulouse, où Arthur Dallidet la chargea d'un message de Benoît Frachon destiné à Maurice Tréand à Paris, désapprouvant les prises de contact de ce membre du Comité central du PC avec les autorités d'Occupation en vue de la réparation légale de l'*Humanité*. Betty fut chargée de «mettre au vert» Tréand, désavoué par son parti. Sa mission suivante l'amena à rencontrer Charles Tillon, caché à proximité de Bordeaux.

Appelée par les membres de la direction clandestine «ongles rouges», au «look» distingué, elle passait et repassait la ligne de démarcation, en train, en vélo, à pied, parcourant la France de la Bretagne à la Provence, parfois en compagnie de Josette Cothias, future dirigeante de l'UJFF à la Libération, rencontrant Jean Chaumeil, Victor Joanès, Pierre Villon, Georges Cogniot, Marcel Cachin... Utilisant la fausse identité de «Lucienne Langlois», elle participa au début de l'«Organisation spéciale» (O.S.) du P.C., et devint agent de liaison de la direction des FTPF.

DEPORTEE A AUSCHWITZ

Elle fut arrêtée le 3 mars 1942 en compagnie de Lucien Dorland dans la planque qu'ils partageaient au 5 cité Falguière. Près de 150 membres importants du PCF et des JC, dont Danielle Casanova, Félix Cadras, Georges et Maïe Politzer, Arthur Dallidet, Charlotte Delbo, furent aussi arrêtés peu après.

Remise aux autorités allemandes à la prison de la Santé, «Lucienne Langlois», dont la véritable identité ne fut pas découverte, fut internée «Nuit et brouillard» (NN). Après des interrogatoires musclés, elle fut transférée en août au fort de Romainville. Elle y apprit l'exécution de Lucien Dorland, au Mont Valérien, le 21 septembre 1942.

Elle fut déportée via le camp de Compiègne, par le convoi dit des «31 000» qui partit le 24 janvier 1943 pour Auschwitz-Birkenau. Parmi quelques 1 700 déportés, 230 femmes résistantes, communistes ou gaullistes. Trois mois après leur arrivée, elles n'étaient plus que 70 survivantes.

⁴ Benoît Frachon, avant-guerre dirigeant de la CGT fut, avec Jacques Duclos et Charles Tillon, membre du triangle de direction du P.C. clandestin.



«Lucienne Langlois» dut sa survie à Danielle Casanova, dentiste du Revier, qui l'avait désignée comme infirmière, mais qui mourut à ses côtés du typhus le 9 mai 1943.

Les survivantes des «31 000» furent transférées à Ravensbrück le 4 août 1944. Le 23 et le 25 avril 1945, Madeleine, son amie «Nicole» et quelques autres, dont Charlotte Delbo, furent libérées grâce à la Croix-rouge suédoise. Acheminées à travers l'Allemagne puis le Danemark, elles furent soignées en quarantaine à Grimslov en Suède. Madeleine Passot regagna la France le 23 juin 1944.

Sur la proposition de Jacques Duclos, Madeleine Passot, devint secrétaire de confiance de Jean Jérôme, résistant, gérant des activités financières et économiques du PCF. Elle fit en 1947 la connaissance de l'un de ses collaborateurs, Mathurin Jegouzo, ancien résistant communiste blessé lors de la Libération de Paris. Ils se marièrent en 1956, à Casablanca, où, à la demande de Jean Jérôme, ils avaient fondé une société d'import-export prospère.

Ils décidèrent de rentrer en France en 1962, s'installant à Viroflay puis à Draguignan. Ayant perdu son mari en 1981, Madeleine, au milieu des années 1980, décida de revenir à Paris. Elle y poursuivit ses activités mémorielles menées dans le Var, elle y fut co-présidente départementale de la FNDIRP, témoignant dans les lycées, assistant aux cérémonies d'hommage lors des décès des rescapées du convoi des 31 000. Elle militait activement au Secours populaire.

Madeleine Jegouzo, faite chevalier de la Légion d'honneur en 1985, sera promue officier en 1995. Elle était Médaillée militaire, Croix de Guerre avec palme, Médaillée de la Résistance et Croix du Combattant Volontaire. Membre de l'ANACR Paris 11^e, elle décéda le 19 septembre 2009.

ANTIMUNICHOIS ET RESISTANT...

LOUIS-EUGENE FAUCHER naquit à Saivre (Deux-Sèvres) le 8 octobre 1874, fils d'un modeste artisan menuisier, Louis Faucher, et de son épouse Marie Caillon.

Après des études secondaires aux lycées de Poitiers et de Rochefort, il entra – bénéficiant d'une bourse – le 16 octobre 1894 à l'Ecole polytechnique, ayant souscrit le 10 octobre un engagement volontaire pour 3 ans.

Elève sous-lieutenant à l'Ecole d'application de Fontainebleau le 1^{er} octobre 1896, lieutenant le 1^{er} octobre 1898 au 7^e régiment du génie à Avignon, il sera nommé capitaine en second le 12 octobre 1901, devenant professeur adjoint d'artillerie mécanisée le 26 octobre.

Professeur de tactique générale et de travaux du génie à l'Ecole d'artillerie de Fontainebleau de 1901 à 1905, détaché à l'Ecole Supérieure de Guerre le 1^{er} octobre 1905 et stagiaire à l'état-major du 6^e Corps d'Armée le 3 décembre 1905, il deviendra capitaine le 23 juin 1908, sera à l'état-major du 6^e C.A. le 3 décembre 1910, et poursuivra entre 1910 et 1914 une carrière dans l'administration centrale du ministère.

Chef de bataillon du génie le 25 mai 1914, affecté au 10^e régiment du Génie à Toul le 2 juillet 1914, commandant les compagnies du génie du 20^e Corps d'Armée le 2 août 1914, il est fait chevalier de la Légion d'honneur à compter du 30 décembre 1914, il participera à la constitution du nouvel état-major général sous l'autorité du général Joffre, et sera muté au 3^e bureau du Grand Quartier Général le 2 août 1915. Ayant participé avec courage à des combats en Lorraine et Picardie, il terminera la guerre lieutenant-colonel, commandant adjoint du 49^e R.I. à partir du 19 octobre 1918.

Durant la Première Guerre mondiale, recrutée parmi les prisonniers de guerre tchèques et slovaques incorporés dans l'armée austro-hongroise sensibles aux discours d'Edvard Benès et de Tomas Masaryk en faveur d'un Etat «tchécoslovaque», vont être formées en France des unités tchécoslovaques intégrées dans la Légion étrangère puis dans la 53^e division d'infanterie.

EN TCHÉCOSLOVAQUIE

L'indépendance de la Tchécoslovaquie ayant été proclamée le 28 octobre 1918, les unités tchécoslovaques (une brigade de 9 600 soldats) gagneront la Tchécoslovaquie à l'automne 1919. La France sera étroitement associée à la formation de l'Armée tchécoslovaque, avec l'envoi d'une nombreuse mission militaire de 140 officiers – dont près d'une quinzaine de généraux – dirigée par le général Maurice Pellé, qui sera nommé premier chef d'état-major puis généralissime de l'armée tchécoslo-

vaque de juin à novembre 1919, les militaires français participant en Slovaquie entre mai et juillet 1919 à la lutte contre la République «soviétique» des Conseils de Hongrie. Il sera remplacé le 1^{er} janvier 1921 et jusqu'en 1926 par le général Maurice Mittelhauser.

Colonel breveté du génie au sortir de la guerre, sous-chef d'Etat-major général depuis le 18 juillet 1919 auprès du général Pellé à Prague, Louis-Eugène Faucher, nommé général de Brigade le 7 février 1926, succédera au général Mittelhauser. Il aura à gérer le transfert des commandements aux militaires tchécoslovaques formés mais surtout à faire face, en 1938, à la «Crise des Sudètes».

Victor Lacroix, ambassadeur de France à Prague, fut chargé par le gouvernement français de faire pression sur les dirigeants tchécoslovaque pour qu'ils fassent des concessions à Hitler, aboutissant – en leur absence – aux Accords de Munich le 30 septembre 1938, cédant les Sudètes au Reich.

Pour protester contre cela, le général Faucher, favorable à une riposte à Hitler concertée avec l'URSS, avait demandé dès le 23 septembre 1938 à être relevé de ses fonctions, demandant la nationalité tchécoslovaque et se mettant à la disposition du gouvernement de Prague : il recevra pour cela un blâme du général Gamelin, chef d'état-major français de la Défense nationale.

Il regagnera la France le 14 décembre 1938.

A L'ARMÉE SECRÈTE

La guerre déclarée le 3 septembre 1939, l'état-major français va favoriser la formation d'une Armée tchécoslovaque, dont le général Faucher, promu Général de division en 1939 et nommé commandant de la Commission d'organisation des troupes tchécoslovaques, s'attachera à en rassembler à Agde et à en entraîner les éléments constitutifs¹.

Formée le 15 janvier 1940, commandée par le général Sergej Ingr, sa première division comprendra fin mai 11 405 hommes, deux de ses régiments combattront en mai 1940 sur la Marne et l'Ourcq ; elle devra, comme les autres forces françaises, faire retraite face à la poussée de la Wehrmacht. Les généraux Ingr et Faucher apprendront, près de Cahors le 18 juin, la demande d'armistice, dont la signature le 23 juin entraînera la dissolution de la division tchécoslovaque ; le général Ingr et 5 000 de ses hommes rejoindront l'Angleterre.

Le général Faucher gagnera, lui, sa résidence de Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, où il va rapidement entrer en contact avec les premières structures de Résistance qui se forment à l'automne 1940.

Correspondant en 1942 (sous le pseudonyme de *Pekinois*) du «Réseau



Louis-Eugène Faucher

Alliance», le général Faucher rejoindra «Libération-Nord» en janvier 1943. Il sera (sous le pseudonyme de *Thomas*) nommé par le colonel Georges Zarapoff en août 1943 chef de l'«Armée Secrète» (A.S.) pour sa Région B (Deux-Sèvres, Basses-Pyrénées, Landes, Vienne, partie de la Dordogne, Gironde, Charente, Charente-Maritime).

Le 29 janvier 1944, la Gestapo-SD vint arrêter à Saint-Maixent le général Faucher, de retour de Poitiers où il venait de rencontrer le colonel Aubry, chef départemental de la Vienne. Emprisonné à Niort (Caserne Duguesclin) et Poitiers (Pierre-Levéé), il sera transféré à Compiègne avant d'être déporté en Allemagne. Où il sera successivement interné dans un Kommando dépendant de Buchenwald à Bad Godesberg, puis dans un kommando autrichien dépendant de Dachau, à Füssen-Plansee, où sont regroupées des personnalités civiles et militaires françaises. Il sera libéré par les Américains le 28 avril 1945.

Quelques jours après son retour le 7 mai en France, il se rendra à La Rochelle, libérée le 9 mai, pour y féliciter les soldats du 114^e R.I. – recréé en octobre 1944 à partir des maquis de la Région de Niort – entrés en vainqueurs dans la Poche de l'Atlantique assiégée pendant près de 8 mois.

Dans l'après-guerre, le général Faucher, qui avait à sa libération d'Allemagne 71 ans, se consacra, dans le contexte difficile de la Guerre froide, à faire vivre l'amitié franco-tchécoslovaque, au sein de l'Association «France-Tchécoslovaquie» puis de l'«Amitié franco-tchécoslovaque» (qu'il fonda en 1949).

Décédé le 30 mars 1964 à Saint-Maixent, le général Faucher était Grand Officier de la Légion d'Honneur, dont la plaque lui avait été remise le 30 octobre 1948 par le général Cochet².

¹ Emigrés de longue date en France, plusieurs centaines d'anciens des Brigades internationales internés à Gurs, militaires tchécoslovaques exfiltrés en 1939 vers la France.

² Le général Cochet (1888-1973), auteur d'un des «Appels» de l'été 1940, bien que sensible aux thèses de la Révolution nationale, fut interné en zone Sud entre juin

et septembre 1941, en résidence surveillée jusqu'en septembre 1942, interné entre septembre et novembre 1942, s'évadant alors pour rejoindre Londres et de Gaulle.

LE DOSSIER : L'EUROPE DES NEUTRES...

Après l'agression nazie contre l'Union Soviétique, le 21 juin 1941, l'Europe, du Cap Nord en Norvège aux rives méridionales de la Sicile italienne, des côtes occidentales de la Bretagne en France aux faubourgs de Moscou et aux plaines d'Ukraine, est en guerre, sous

la domination politique et militaire de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste. Seules, la Grande-Bretagne à l'Ouest et l'URSS à l'Est font front.

Toutefois, six pays ont maintenu – et maintiendront – une «neutralité», qui ne fut pas sans ambiguïtés...

EIRE

L'Irlande, de peuplement celtique, dont l'actuel gaélique irlandais parlé est l'héritage historique, a été conquise de la fin du 12^e au 16^e siècle par l'Angleterre, qui procédera à une colonisation démographique par des confiscations de terres ; et dont le Roi Henri VIII prendra, en 1541, le titre de Roi d'Irlande.

Durant les siècles qui suivront, l'Irlande, où l'usage de la langue celtique est réprimé et où les catholiques sont discriminés, connaîtra des révoltes, comme en 1641, en 1698, en 1800, elle sera éprouvée par une émigration massive de plusieurs millions d'Irlandais au 19^e siècle vers l'Amérique, accentuée par la «Grande Famine» qui fera en 1846-1848 un million de morts.

En 1905, un parti indépendantiste, le *Sinn Féin* («Nous-mêmes»), est fondé, avec à ses côtés l'*Irish Republican Brotherhood*, des syndicats irlandais se développent. En 1914, une loi de «Home Rule» prévoyant une autonomie interne pour l'Irlande est votée ; mais le déclenchement de la Première Guerre mondiale empêche sa mise en œuvre. Elle a suscité la création de milices antagonistes, l'*Ulster Volunteer Force* opposée au projet, et les *Irish Volunteers*, qui lui sont favorables. James Connolly, chef de l'*Irish Labour Party* et les chefs syndicaux républicains fondent également de leur côté l'*Irish Citizen Army* pour protéger les participants aux grèves de 1913.

A Pâques 1916, les *Irish Volunteers* déclenchent une insurrection en vue de mettre en place une «République irlandaise». Limitée à Dublin, sa répression fera 400 victimes, les meneurs de l'insurrection, dont James Connolly sont exécutés, le sentiment anti-britannique se développe dans la population... Aux élections de 1918, le *Sinn Féin* obtient 91 % des sièges, sauf en Ulster où il est minoritaire.

L'insurrection nationale débutera le 21 janvier 1921, et se poursuivra jusqu'en juin 1922, faisant 750 morts parmi les nationalistes, 714 dans les forces britanniques, 750 chez les civils.

Un traité anglo-irlandais fut signé le 6 décembre 1921, prévoyant la naissance de l'«Etat libre d'Irlande» – qui prendra en 1937 le nom d'Eire – mais aussi... la séparation de l'Ulster restant britannique : cela conduira à une guerre civile jusqu'en 1923, et ancrera le sentiment antibritannique chez les Irlandais, sur lequel spéculeront les fascistes et les nazis...

Formée par Eoin O'Duffy, ancien général de l'Armée Républicaine irlandaise (IRA), fondateur de l'«Association des Camarades de l'Armée», les «Chemises bleues» fascistes, admirateur de Mussolini et qui participera en 1934 à la conférence fasciste internationale de Montreux, la «Légion de Saint-Patrick», encadrera en Espagne 700

fascistes irlandais combattant aux côtés des troupes franquistes.

Face à eux, 250 Irlandais, connus comme la «Colonne Connolly», avec notamment à leur tête Frank Ryan¹, Michael O'Riordan², Bill Gannon..., rejoindront les Brigades internationales, et seront intégrés pour la plupart au bataillon américain «Abraham Lincoln» de la XV^e Brigade.

En septembre 1939, avec le début de la Seconde Guerre mondiale, l'affrontement avec le fascisme prend une autre dimension : le premier ministre irlandais, Eamon de Valera, affirme alors une neutralité mal vécue par les Britanniques.

LA NEUTRALITE IRLANDAISE

Churchill, à peine nommé Premier ministre, soucieux du danger représenté par les sous-marins allemands, va écrire au président américain Roosevelt le 11 juin 1940 : «Nous sommes très inquiets en ce qui concerne l'Irlande. La présence d'une escadre américaine à Berehaven³ ferait énormément de bien...». Le 8 décembre, dans une autre lettre à Roosevelt, il écrivait : «Le gouvernement de Sa Majesté n'hésitera pas à emprunter les moyens les plus efficaces pour protéger l'Irlande, si une démarche de celle-ci l'exposait à une attaque de l'Allemagne...»

Cette crainte n'était pas sans fondement : parallèlement à l'éventuelle «Opération Seelowe» de débarquement en Grande-Bretagne, les stratégies nazis avaient étudié une «Opération Grün» complémentaire de débarquement en Irlande, escomptant un appui de l'IRA, dont le principal dirigeant, Sean Russell⁴, se trouvait à Berlin pour obtenir des armes et explosifs.

De Valera ne modifiera pas sa démarche de neutralité politique, même après l'entrée en guerre des Etats-Unis, consistant d'une part à faire des faveurs à l'Allemagne,

¹ Ancien combattant en 1921-1922 de l'I.R.A. lors de la guerre civile, acquis aux idées du socialisme, il rejoindra fin 1936 les Brigades internationales. Gravement blessé en mars 1937, il retournera en Irlande, avant de revenir en Espagne où il sera capturé en mars 1938 par les fascistes italiens qui le livreront aux franquistes ; lesquels le condamneront à mort. Sauvé de l'exécution par une intervention d'Eamon de Valera, il sera libéré en août 1940 à l'Abwehr, qui tentera de l'utiliser dans des opérations anti-anglaises de l'IRA, et même dans un projet de débarquement d'une division SS en Irlande. Il mourra en juin 1944 dans un hôpital de Dresde.

² Futur Secrétaire général (1948-1970) de la «Ligue Ouvrière d'Irlande du Sud» (communiste) puis, après sa réunification en 1970 avec le «Parti communiste d'Irlande du Nord», secrétaire général du «Parti communiste d'Irlande» (1970-1983), et son président de 1983 à 1986.

³ Ou Castletown Bere, une des trois bases navales transférées par la Grande-Bretagne à l'Irlande quand l'«Etat libre d'Irlande» avait pris le nom d'Eire.

⁴ Il décédera en août 1940 à bord d'un sous-marin allemand le ramenant en Irlande. Entre 1939 et 1941, l'IRA organisera des centaines d'attentats en Angleterre.

notamment en maintenant avec le Reich jusqu'à sa chute des relations diplomatiques, qui permettront aux agents allemands de recueillir des renseignements concernant la météo en Mer d'Irlande, les troupes américaines transitant de manière croissante par l'Irlande en préparation du D-Day ; et, d'autre part, à permettre précisément l'utilisation des ports, aérodromes et sol irlandais par les Alliés ; ce que d'ailleurs le réalisme lui imposait.

Roger Motte⁵, pilote de chasse, qui, échappé du Maroc avait rejoint par Gibraltar Londres où il s'était engagé le 30 octobre 1940 dans les Forces françaises aériennes libres (FAFL), va, le 10 juin 1941, après avoir abattu un *Ju 88* de la Luftwaffe, être contraint de se poser en Irlande du Sud (Eire), où il sera être fait... prisonnier ; y passant 16 mois d'emprisonnement avant de réussir, à la 3^e tentative d'évasion, à gagner le 20 octobre 1943 l'Irlande du Nord (Ulster) restée britannique.

Informé de la mort d'Hitler le 30 avril 1945, Eamon de Valera, accompagné du ministre des Affaires étrangères, se rendra le 2 mai à la légation allemande à Dublin pour présenter à l'ambassadeur Edouard Hempel ses... condoléances ! Une démarche renouvelée le lendemain par le secrétaire du Président de la République Douglas Hyde, souffrant...

L'Eire sera après-guerre le refuge «celtique» de collaborateurs bretons des nazis tels Yann Fouéré, Célestin Lainé, Raymond Delaporte, Yann Goulet, Alan Heusaff et plusieurs autres anciens du *Bezen Perrot* (SS bretons)...

60 000 Irlandais ont participé au combat antinazi dans les rangs alliés, dont plusieurs milliers – environ 5 000 – ayant déserté l'armée officielle de l'Eire (*Green Army*) pour rejoindre l'armée britannique dans les *Irish Guards* ; certains participeront au «D-Day» en Normandie. Ils seront, après 1945, victimes de l'ostracisme du Gouvernement Eamon de Valera : radiés de l'armée, ils seront sans pension militaire, écartés pendant 7 ans de la Fonction publique, des droits au chômage...

Il faudra attendre 2012 pour que le ministre irlandais de la Défense présente ses excuses à propos de l'exclusion – cet «ordre de la famine» – dont furent ainsi victimes les Irlandais vétérans du combat contre l'Allemagne hitlérienne et leurs familles. Et en... 2013, le gouvernement irlandais amnistia enfin – ils étaient encore un centaine de vivants – les soldats «coupables» de «désertion», supprimant les menaces de poursuites à leur encontre...

⁵ Futur Compagnon de la Libération.

ESPAGNE

Le 17 juillet 1936 au Maroc espagnol¹, et le 18 juillet sur le sol espagnol, des généraux d'extrême-droite, monarchistes, conservateurs, s'insurgent sous la conduite du général Franco contre le Gouvernement de la République espagnole, à la tête de laquelle les élections législatives du 16 février 1936 ont porté un gouvernement de «Frente Popular».

Le 19 juillet, les insurgés se sont emparés des Baléares sauf Minorque, des Canaries sauf Las Palma, de la Navarre, de la quasi-totalité de la Galice, de la Castille et Léon, de la Vieille Castille, de l'ouest de l'Aragon, des grandes villes (Cadix, Séville, Cordoue...) de l'Andalousie. Ils ont échoué à Madrid, à Malaga, Grenade, Albacète, en Catalogne (Barcelone...), dans le Pays valencien (Valence), dans les Asturies (Gijón) et en Cantabrie (Santander), au Pays Basque (Bilbao) en Murcie (Cartagène) La République se défend, contrôle les ports méditerranéens...

Pour faire passer des troupes maures insurgées par voie aérienne du Maroc en Espagne, Franco - l'Armée de l'air, est comme la marine restée pour l'essentiel fidèle à la République - fait une demande d'avions de transport à Hitler, qui répond positivement le 26 juillet; Mussolini fera de même le 28 juillet.

Dans la Guerre civile, qui débute en ce mois de juillet 1936 et ne s'achèvera que le 9 février 1939 par la victoire des franchistes, l'aide d'Hitler et de Mussolini à Franco ne se bornera pas qu'à ce pont aérien initial: l'Italie fasciste fournira aux franchistes près de 700 avions et 900 chars, un *Corpo Truppe Volontarie*, qui atteindra un effectif de 50 000 hommes simultanément présents, participera aux combats terrestres, se heurtant - comme lors de la bataille de Guadalajara en mars 1937 - notamment aux antifascistes italiens de la *Centuria Gastone Sozzi*, du bataillon *Gariibaldi* intégré à la XII^e Brigade Internationale. Et la marine italienne, de surface et sous-marine, participera au blocus des ports républicains, coulant des navires s'y dirigeant.

Quant à l'aide d'Hitler à Franco, outre la fourniture à l'été 1936 d'avions de transport, puis de matériel militaire, elle va se concrétiser aussi par l'envoi de 10 000 hommes - essentiellement des instructeurs et des techniciens - ainsi que de chars et avions de la «Légion Condor», laquelle va tristement s'illustrer, avec le concours de l'Aviation Légionnaire italienne fasciste, par le bombardement terroriste de la ville basque de Guernica le 26 avril 1937².

Quand va se déclencher la Seconde

Guerre mondiale, Franco est largement redevable de son pouvoir à Hitler et Mussolini, qui vont bientôt le lui rappeler...

La Guerre entamée le 3 septembre 1939 par la Grande-Bretagne et la France contre le Reich hitlérien, suite à son agression contre la Pologne, va connaître à la mi-1940 un tournant majeur: le 10 juin, l'Italie a déclaré la Guerre à la France et à la Grande-Bretagne, le 22 juin, la France va signer l'Armistice avec l'Allemagne et le 24 juin avec l'Italie, qui reste en guerre avec le Royaume uni.

Dès lors, la Méditerranée va devenir un espace stratégique d'affrontement entre l'Axe et la Grande-Bretagne, présente à l'Est sur le canal de Suez, au centre à Malte, et à l'Est à... Gibraltar, à la pointe sud de la péninsule ibérique.

Franco, qui avait initialement affirmé la neutralité de l'Espagne, va, alors que la défaite française face à la Wehrmacht se précise, renouer le 12 juin 1940 à cette neutralité pour placer son pays dans la «non-belligérence».

L'ENTREVUE DE HENDAYE

Ce positionnement de l'Espagne va être au cœur de la rencontre entre Hitler et Franco le 23 octobre 1940 à Hendaye à la frontière franco-espagnole, en territoire français occupé.

Hitler évoqua l'entrée en Guerre souhaitée de l'Espagne au côté du Reich, et de manière précise une attaque contre Gibraltar avec le concours de forces allemandes; qu'il fixait au 10 janvier 1941 (Opération Félix), ainsi que des bases navales aux Canaries, à Fernando-Po...

Franco évoqua les ambitions espagnoles sur Gibraltar mais aussi sur le Maroc - il s'est emparé en juin 1940 de la ville internationale de Tanger³ - et l'Oranie, dépendant du régime pétainiste, ses besoins en équipements militaires, les difficultés de son pays sortant de la Guerre civile et dont l'approvisionnement dépendait du dominion britannique du Canada, ce qui rendait difficile une entrée en guerre immédiate; un protocole secret laissant à l'Espagne le choix de la date.

Si, en tant qu'Etat, l'Espagne ne rentrera pas dans le conflit, elle y sera cependant impliquée par l'envoi sur le Front Est, au lendemain de l'attaque nazie contre l'URSS, de 18 000 «volontaires» issus de la «Phalange» - le mouvement franquiste dont ils vont porter la chemise bleue qui donnera son nom à l'unité - et aussi pour 50 % de militaires professionnels. La «Division Azul», commandée par le général franquiste Munoz Grandès, deviendra la 250^e division d'infanterie de la Wehrmacht.

Elle combattra à partir du 12 octobre 1941 sur le Front du Volkhov, dans le secteur de Novgorod, elle participera en 1942 et 1943 à plusieurs offensives du siège de Léningrad. A partir du 5 octobre 1943, elle



Rencontre entre Hitler et Franco à Hendaye le 23 octobre 1940 (au centre, le diplomate nazi von Stohrer)

entamera son retour en Espagne et sera dissoute le 17 novembre. 4 954 des 37 000 hommes ayant servi dans l'unité auront été tués, 8 700 blessés⁴.

L'évolution de la situation stratégique - débarquement allié au Maroc et en Algérie en novembre 1942, défaite allemande de Stalingrad en février 1943, chute de Mussolini en juillet et sortie italienne du conflit - aura dissuadé Franco de toute entrée en Guerre aux côtés du Reich.

Pendant plus de 4 ans, ménageant les Alliés, le régime franquiste tolérera le passage par l'Espagne - non sans les avoir parfois internés pendant des mois dans des camps tel celui de Miranda de Ebro - d'aviateurs alliés abattus, de Résistants et de Juifs pourchassés en France occupée et cherchant à rejoindre Londres via le Portugal ou Gibraltar.

Pour autant, la Guerre terminée, Franco n'oubliera pas ses affinités idéologiques: environ un millier d'ex-collaborateurs français trouveront refuge en Espagne en 1944-1945, dont le garde des Sceaux de Pétain, Maurice Gabolde, ses ministres de l'Education, Abel Bonnard, et de la Guerre, Eugène Bridoux, le commissaire aux Questions juives Louis Darquier de Pellepoix, le secrétaire général du gouvernement Jacques Guérard, le délégué général de la Milice pour la zone Nord, François Gaucher, tous condamnés à mort par contumace par la Justice française...

Trouveront aussi asile chez Franco Ante Pavelic, le *Poglavnik* des Oustachis croates, Léon Degrelle, le leader rexiste et Waffen-SS belge, le chef des fascistes roumains, Horia Sima, le colonel SS Otto Skorzeny...

La ville estivale de Dénia abritera des anciens de la Gestapo, de la Waffen SS...

¹ C'est - Protectorat espagnol depuis 1912 - la zone montagneuse du Rif au nord du Maroc où, de 1921 à 1926, une révolte nationaliste institua sous la direction d'Abd-El-Krim une République, qui fut écrasée par une offensive des troupes espagnoles - commandées par Milan Astray puis... Franco - et françaises, commandées par Lyautey puis... Pétain

² Voisin de l'Espagne, le dictateur portugais Salazar aura lui aussi envoyé des «volontaires» - 20 000 «Vinatos» combattre dans les rangs franchistes. Mentionnons aussi les 700 Irlandais de la «Légion Saint-Pa-

trick», et les 300 à 500 Français, Belges et Suisses de la «Bandera Jeanne d'Arc», dont Jean Hérolid-Paquis, future voix de la collaboration à Radio-Paris.

³ Il retirera ses troupes de Tanger en octobre... 1945.

⁴ Il y eut aussi une «Escuadrilla Azul», et des marins espagnols servant dans la *Kriegsmarine* en Baltique. Une «Légion Azul» de 2000 hommes poursuivra le combat jusque début mars 1944.

PORTUGAL

Royaume distinct de l'Espagne depuis le début du 12^e siècle, le Portugal – dont les navigateurs tels Magellan ou Vasco de Gama parcoururent les Océans aux 15^e et 16^e siècles, édifiaient un empire colonial en Amérique, en Afrique et en Asie ayant pour une part subsisté jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale – devient une République en 1910, après l'abdication le 5 octobre du Roi Manuel II, qui s'exile en Grande-Bretagne.

Durant la Première Guerre mondiale, le Portugal, entré en Guerre avec l'Allemagne le 9 mars 1916¹ puis le 15 mars avec l'Autriche-Hongrie, enverra en France un corps expéditionnaire qui, engagé à partir du début 1917, combatta dans les Flandres, sur la Lys... et atteindra 56 000 hommes en octobre 1917. À la fin du conflit en 1918, le Portugal aura déploré environ 2 100 morts, 5 200 blessés et 7 000 prisonniers.

Cet engagement militaire portugais dans le conflit qui ravage le continent n'empêchera pas le Portugal de connaître des troubles sociaux et économiques, et même, de janvier à mai 1915, puis de décembre 1917 à décembre 1918, deux épisodes dictatoriaux ; le second débouchant, du 14 décembre 1918 au 13 février 1919, sur une guerre civile entre républicains et monarchistes.

Les élections qui ont lieu le 10 juillet 1921 et voient le triomphe des libéraux n'empêchent pas le 19 octobre 1921 un coup d'Etat militaire, lors duquel – c'est la «Nuit sanglante» – le président du Conseil conservateur et d'autres dirigeants politiques sont assassinés.

Au début des années 1920, l'économie et la société portugaise connaissent une profonde crise : insolvabilité, chômage, montée des luttes sociales, inflation, effondrement monétaire, émeutes et soulèvements aux colonies. C'est le début d'une longue période de troubles politico-militaires sur ce fond de crise socio-économique, marquée par plusieurs tentatives de coup d'Etat et crises ministérielles.

Un coup d'arrêt sera donné en 1926 quand, après une succession de coups d'Etat militaires depuis le 28 mai, le dernier débouche, le 9 juillet, sur l'arrivée au pouvoir du général Óscar Carmona ; lequel deviendra président de la République.

La période de pouvoir autoritaire qui s'instaure est connue au Portugal sous le nom de «*Ditadura Nacional*». Le 16 décembre 1926 est créée la première police politique du pays, la «Police d'information» (*Policia especial de informações de carácter secreto de Lisboa*).

Le 18 avril 1928, alors que la crise économique perdure, le général Óscar Carmona nomme un enseignant de l'université de Coimbra, António de Oliveira Salazar,

ministre des Finances, avec pleins pouvoirs budgétaires afin de redresser l'économie du pays, que de grandes réformes économiques et sociales vont stabiliser.

La «leçon de Salazar» («*Lição de Salazar*»), qui a affirmé son opposition au communisme, au capitalisme, et au libéralisme, vouloir rendre au pays sa grandeur passée, et restaurer l'Empire colonial portugais agité de tensions, rencontre un écho favorable dans les couches moyennes, chez les militaires dont le budget augmente. Cela suscite chez Salazar des ambitions...

Le 5 juillet 1932, après qu'a été surmontée une nouvelle crise ministérielle, il est nommé Président du conseil par le Président Oscar Carmona, et va s'attacher à mettre sur pied un Etat qualifié de «corporatiste», empruntant beaucoup au fascisme italien ; et bientôt même – bien que les différences avec ces deux modèles soient notables sur plusieurs aspects, en premier lieu par la référence à la religion – au régime national-socialiste qui va s'installer début 1933 en Allemagne.

L'«ESTADO NOVO»

La doctrine de Salazar – qui va écarter tous les généraux du coup d'Etat de 1926 – dans la mise en place du nouveau régime, à la faveur d'une révision de la constitution qui lui donnera en 1933 les pleins pouvoirs, est traduite par cinq mots : «Dieu, autorité travail, famille, patrie»... Son mot d'ordre est «tout pour la nation, rien contre la nation».

C'est le début d'une dictature : dès le lendemain du référendum constitutionnel de 1933, qui met en place l'«Estado Novo», est créée la «*Policia de Vigilancia e defesa do Estado*» (PVDE)², s'inspirant de la police politique fasciste italienne, l'OVRA.

Tous les partis politiques sont dissous – en premier lieu le Parti communiste portugais fondé le 6 mars 1921³, mais aussi le Centre catholique – alors qu'est mis en place un parti unique, l'«Union nationale» ; les syndicats et les grèves sont interdits.

En 1936 sont créées la *Mocidade Portuguesa* (Jeunesse portugaise), à l'adhésion obligatoire à partir de 10 ans avec un uniforme portant le sigle «S» de... Salazar, la «Légion portugaise», milice analogue aux chemises noires fascistes et aux chemises brunes hitlériennes. Elle comptera 50 000 membres en 1939.

C'est tout naturellement que Salazar va apporter à partir de juillet 1936 son aide aux insurgés franquistes contre la République espagnole, en facilitant l'enrôlement de 8 000 à 10 000 «volontaires» portugais – les «*Viriatos*» – dans les unités franquistes : Légion étrangère («*Tercio*»), milices phalangistes, *requetes*...

LA NEUTRALITE PORTUGAISE

Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, les sympathies de Salazar – comme celles de son voisin Franco – avec lequel il signe le 17 mars 1939 un pacte d'amitié et de non-agression qui deviendra le 29 juillet 1940 le «Pacte ibérique» – vont aux puissances de l'Axe.

Pour autant, la situation stratégique excentrée du Portugal, ses colonies, ses liens historiques avec l'Angleterre, sa dépendance économique à l'égard des Britanniques et des Etats-Unis, vont conduire Salazar à affirmer une position de «neutralité», même après l'entrée en Guerre d'Hitler et Mussolini contre l'URSS⁴.

À son corps défendant, le Portugal va être impliqué militairement dans la guerre, dans le... Pacifique quand, après les Australiens, les Japonais occupent en février 1942 sa colonie du Timor-Oriental ; qu'ils n'évacueront que le 17 août 1945.

D'autres îles portugaises, dans l'Atlantique, Madère et les Açores, présentent un intérêt stratégique pour la bataille de l'Atlantique, pour la lutte sous-marine. Hitler fit préparer des plans sans suite de leur invasion. Et ce sont les alliés Britanniques puis Américains qui obtiendront en octobre 1943 puis en 1944 la possibilité d'installer des bases aux Açores et d'utiliser ses aérodromes.

La «neutralité» portugaise aura pour les Alliés – pas regardants sur la nature du Régime Salazar ou sur son silence à l'égard de l'extermination des Juifs portugais des territoires occupés par le Reich⁵ – eut aussi l'avantage de permettre le maintien de liaisons «civiles» aériennes et navales entre le continent et l'Angleterre ; une voie qu'empruntera Jean Moulin...

Le Portugal maintiendra des relations économiques avec le Reich, notamment en lui vendant jusqu'en 1944 du tungstène (Wolfram), matériau stratégique, de la nourriture, du textile ; plus d'une centaine de tonnes d'or en provenance d'Allemagne, transitant par la Banque Nationale suisse, seront acheminées vers le Portugal.

Salazar, qui aura maintenu les relations diplomatiques avec le Reich jusqu'à ses derniers jours, comme avec le Japon, enverra, à l'annonce de la mort d'Hitler, le 4 mai un message de condoléances à Berlin, fera mettre les drapeaux en berne et décrètera une demi-journée de deuil.

L'Amiral Miklos Horthy, le dictateur fasciste hongrois du 1^{er} mars 1920 au 10 octobre 1944, complice d'Hitler dans les agressions contre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'URSS, terminera ses jours en 1957 à 88 ans, au Portugal où Salazar l'avait accueilli dans une belle villa d'Estoril.

¹ Dès le 25 août 1914, des incidents avaient opposé des troupes allemandes et portugaises aux frontières de leurs colonies africaines respectives : Angola portugais et Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie), Mozambique portugais et Tanganyika allemand (actuelle Tanzanie).

² Elle deviendra en 1945 la «*Policia internacional e de defesa do estado*» (P.I.D.E.), de sinistre mémoire jusqu'à sa dissolution après la «Révolution des œillets» en 1974.

³ Son secrétaire général depuis 1929, Bento Antonio Gonçalves, arrêté par la P.V.D.E. en 1935 mourra, âgé de 40 ans, le 11 septembre 1942 au bagne de Tarratuf, dans les îles du Cap-Vert.

⁴ Durant la Seconde Guerre mondiale, une centaine des volontaires portugais de la Guerre d'Espagne – ce sera la «*Legião verde portuguesa*» – s'enrôleront dans les rangs de la division Azul et combattront avec elle sur les fronts de Leningrad et du Lac Ladoga, à Krasnyj-Bor ;

⁵ A l'été 1940, le consul du Portugal à Bordeaux, Aristide de Souza Mendés, avait délivré – à l'encontre des directives venant de Lisbonne – un grand nombre de visas permettant à des Juifs fuyant l'avance allemande de gagner le Portugal ; et avait été sanctionné pour cela...

SUÈDE

Dès le déclenchement des hostilités début septembre 1939, la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande déclarent leur neutralité ; une neutralité réaffirmée lors de la conférence qui les réunit à Stockholm les 18 et 19 octobre suivants, et à nouveau le 18 janvier 1940.

Une neutralité qui va être rapidement mise à mal par les événements, conséquence de l'importance stratégique des quatre pays : le Danemark contrôle avec la Norvège et la Suède les détroits (Kattegat, Skagerrak, Petit et Grand Belt) faisant communiquer la Baltique avec la mer du Nord, la Suède est un producteur de fer exporté à destination du Reich, en premier lieu par la voie ferrée traversant la frontière qui aboutit au port norvégien de Narvik libre de glaces toute l'année. Quant à la Finlande, elle contrôle la sortie du Golfe de Botnie mais aussi celle du Golfe de Finlande, au fond duquel se situent la ville soviétique Leningrad et son port militaire de Cronstadt.

La dénonciation par l'URSS le 28 novembre 1939 du Pacte de non-agression signé en 1932 avec la Finlande, suite à l'échec des négociations soviéto-finlandaises quant aux demandes soviétiques d'éloigner de Leningrad la frontière en Carélie entre les deux pays et d'octroi de bases militaires au sortir du Golfe de Finlande, puis le 30 novembre le début des hostilités après l'entrée de troupes soviétiques sur le territoire finlandais conjointement à un bombardement d'Helsinki, vont mettre à mal la neutralité suédoise.

Si la Suède n'entre pas directement dans le conflit – que les Finlandais vont appeler la «Guerre d'Hiver» – malgré l'appel à la solidarité scandinave lancé à plusieurs reprises par le gouvernement finlandais, elle va – en remplaçant le concept de «neutralité» par celui de « non-belligérence » – s'y impliquer.

Ainsi, elle enverra en Finlande outre une unité d'ambulances et de l'aide humanitaire, des fournitures militaires : 135 000 fusils, 330 canons et de grandes quantités de munitions, un tiers (25 appareils) de l'armée de l'air suédoise, que vont accompagner un corps de 8 400 volontaires suédois structuré en 3 bataillons, des pilotes – tel le comte Carl Gustav von Rosen, neveu de Carin Göring, première épouse d'Hermann Göring, des mécaniciens, une brigade de travailleurs volontaires d'environ 900 ouvriers et ingénieurs... 33 Suédois tombèrent au combat, qui s'acheva par la signature le 12 mars 1940 d'un traité de paix entre la Finlande et l'URSS, dont les principales exigences sont satisfaites.

Le printemps 1940 va mettre à nouveau à l'épreuve la neutralité suédoise : alors que la marine britannique a mouillé des mines au large des côtes norvégiennes pour «couper la route du fer» suédois exporté vers l'Allemagne à partir du port nor-

végien de Narvik¹, débouché de la ligne de chemin de fer le reliant aux mines suédoises de fer de Kiruna, les plus grandes du monde, la Wehrmacht déclenche le 9 avril 1940 l'«Opération Weserübung», l'invasion du Danemark – qui, pratiquement sans armée, capitule dès le premier jour – et de la Norvège, qui résistera jusqu'au 10 juin : un petit groupe de volontaires suédois participa à la défense norvégienne d'Oslo au début de l'invasion allemande mais se retira rapidement.

La Suède va ainsi se trouver quasiment encerclée et potentiellement menacée : dans ce contexte va être signé le 18 juin 1940, à la demande expresse du Reich, un accord permettant le transit de permissionnaires allemands non armés à travers le territoire suédois, ainsi que de matériel militaire. Au total, jusqu'à l'arrêt officiel de la mise en œuvre de cet accord le 20 août 1943, 100 000 convois militaires et 2,14 millions de soldats allemands auront transité par la Suède pour rejoindre l'extrême-nord de la Norvège et la Finlande.

Laquelle va participer à partir du 22 juin 1941 à l'Opération Barbarossa d'attaque contre l'URSS ; environ 1 500 volontaires suédois – dont beaucoup d'anciens de la Guerre d'Hiver – combattirent avec l'Armée finlandaise contre les Soviétiques entre 1941 et 1944.

Et au moins 260 Suédois rejoignirent les rangs de la Waffen-SS...

NEUTRALITE ET... COOPERATION

Ce que fut la réalité de la neutralité suédoise entre 1940 et 1945, ce que fut la marge de manœuvre du Gouvernement suédois dans un environnement menaçant, ce que furent ses rapports avec le Gouvernement du Reich, ce que fut l'attitude des grandes firmes suédoises dans leurs relations économiques avec leurs homologues allemandes, ce que fut l'attitude de la population suédoise, sont l'objet de controverses déjà anciennes mais qui se sont multipliées ces dernières années.

Ainsi, dans son ouvrage de référence sur le III^e Reich, William Shirer souligna en 1960 que «l'existence même de l'Allemagne dépendait des importations de minerais de fer suédois. Pendant la première année de guerre, 11 millions de tonnes furent importées pour une consommation allemande totale de 11 millions de tonnes». La firme SKF fournira au Reich de stratégiques roulements à billes, les expéditions de minerai de fer suédois vers le Reich ne cesseront qu'en septembre 1944...

D'autres aspects – tels les obstacles mis par les autorités suédoises aux mariages «mixtes» entre Juifs et non-juifs font aujourd'hui polémique...

À l'inverse, évoquons les facilités – évidemment non-officielles – faites aux résistants norvégiens traversant la frontière...

À la fin du conflit, le Gouvernement suédois va, via ses diplomates, avoir un rôle positif bien mieux connu – parce que médiatisé par de nombreux articles et films après-guerre – que les compromissions



L'EUROPE EN 1941, AVANT L'ATTAQUE CONTRE L'URSS En vert très foncé, le Reich et l'Italie, en vert foncé leurs Alliés (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Finlande), en vert clair les pays occupés (Belgique, Pays-Bas, Norvège, Danemark, ouest de la Pologne, moitié nord de la France, Yougoslavie, Grèce), en jaune l'«Etat français» (zone sud de la France, Maroc, Algérie, Tunisie), en rose la Grande-Bretagne, en violet l'URSS et ses extensions (Estonie, Lettonie, Lituanie, est de la Pologne). Et en blanc les Pays neutres : Irlande (Eire), Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Turquie.

avec les nazis ; dans plusieurs domaines et plusieurs pays, dont la France.

Ainsi, 7 220 Juifs du Danemark, menacés par un ordre de déportation, et 660 de leurs conjoints non-Juifs, furent exfiltrés par mer le 1^{er} octobre 1943 par la Résistance danoise, après une heure de traversée vers la côte suédoise. Le 2 octobre, le gouvernement suédois annonça que la Suède était prête à accepter tous les Juifs danois dans le pays.

Le nom de Raoul Wallenberg est passé à la postérité : envoyé à Budapest avec pour mission de contribuer à sauver les Juifs de Hongrie, bénéficiant d'un statut de diplomate, délivrant des passeports temporaires en déclarant que leurs possesseurs étaient des citoyens suédois en attente de rapatriement, négociant directement avec Adolf Eichmann afin d'obtenir l'annulation de déportations, il sauva ainsi environ 20 000 Juifs hongrois. Son arrestation le 17 janvier 1945 par les Soviétiques à leur arrivée à Budapest puis sa disparition restent une énigme.

À Paris, Raoul Nordling, consul général de Suède, va, à partir du 15 août 1944, alors que Paris entre en insurrection, multiplier les contacts avec Von Choltitz, commandant allemand du Gross Paris, et va jouer un rôle dans la libération de plus de 3 000 prisonniers politiques, un autre rôle – survalorisé par rapport à celui plus décisif de la Résistance – dans la non-destruction de Paris, un autre encore dans la très controversée trêve que dénonceront le CNR et Rol-Tanguy.

Rappelons aussi le rôle joué par la Croix-Rouge suédoise dans la libération en avril 1945 de 600 déportées – dont 299 françaises – avant celle de toutes les détenues survivantes du camp de Ravensbrück.

¹ À partir du 26 mai 1940, un corps expéditionnaire franco-polonais, appuyé par des navires britanniques, débarqua à Narvik, dont il prit le contrôle jusqu'au 8 juin.

SUISSE

Au 17^{ème} siècle, la «Guerre de Trente ans» opposa en Europe centrale des Etats à dominante protestante à d'autres à dominante catholique. Un Etat, où sont alors présentes les deux confessions, échappera au conflit, en se tenant prudemment à distance des belligérants : la Suisse, qui affirmera sa neutralité.

A son corps défendant, elle se trouvera un siècle plus tard impliquée dans les bouleversements révolutionnaires – la France imposera une République helvétique alliée et renonçant à sa neutralité – et les guerres napoléoniennes : des contingents suisses participeront à la campagne de Russie. Après la défaite française, la Suisse sera envahie par les armées des coalisés.

Mais, au traité de Paris de 1815, la Suisse fera reconnaître sa neutralité et l'inviolabilité de son territoire par les vainqueurs. Une neutralité qui permettra en 1871, lors de la guerre franco-allemande, à l'armée française de l'Est du général Bourbaki, pour éviter d'être capturée, de se réfugier en Suisse où elle sera internée.

Cette neutralité favorisera aussi l'arrivée dans le pays d'organisations internationales : en 1859, Henri Dunant fonde à Genève la Croix-Rouge¹, en 1868 l'Union télégraphique internationale s'y installe, ainsi qu'en 1874 l'Union postale universelle (U.P.U.).

Durant la Première Guerre mondiale, la Suisse gardera des relations commerciales avec les deux camps, accueillera des opposants à la Guerre (Lénine résidera à Genève, Berne et Zurich jusqu'en avril 1917, des conférences socialistes internationales se tiendront en septembre 1915 à Zimmerwald et en avril 1916 à Kienthal).

A la fin du conflit, Genève sera choisi pour être le siège de la Société des Nations (ancêtre de l'ONU), installé en 1920 à l'Hôtel National, qui prendra en 1924 le nom de «Palais Wilson».

ENTRE-DEUX... GUERRES

L'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie en 1922 après la «Marche sur Rome» des «chemises noires» le 28 octobre, celle des nazis le 30 janvier 1933 en Allemagne, avec la nomination d'Hitler comme chancelier, formations qui expriment des visées expansionnistes faisant appel à des réminiscences historiques de grandeurs passées et à des concepts pseudo-ethniques, vont avoir des répercussions en Suisse.

Les propagandes fasciste et nazie, spéculant sur des proximités culturelles dans la population suisse² - les nazis avançant le concept de «Volksdeutsche» - n'auront - bien que relayées par de petites formations nazies suisses qui seront interdites - qu'une audience réduite ; toutefois, un millier de Suisses alémaniques rejoindront la Waffen-SS...

Le danger potentiel à l'encontre de la neutralité suisse viendra des hostilités qui, à partir de l'Anschluss de l'Autriche en 1938, se généralisent en Europe, avec en

septembre 1939 l'agression contre la Pologne, les invasions en 1940 des Pays-Bas, de la Belgique, du Danemark, de la Norvège et... de la France.

Pour échapper à la capture par la Wehrmacht, des forces françaises de l'Est de la France (dont la 2^{ème} division polonaise) se réfugieront les 20 et 21 juin 1940 en Suisse, où elles seront internées.

Après la défaite française, qui entraîna une mobilisation préventive de l'armée suisse, l'état-major allemand étudia un plan d'invasion de la Suisse - l'«Opération Tannenbaum» - qui ne fut pas mis en œuvre, de par sa difficulté, l'insuffisance des moyens disponibles et son inutilité stratégique.

Ainsi, pendant près de cinq ans, la Suisse sera un havre de paix au cœur de l'Europe en guerre. Cela permettra notamment aux Etats-Unis d'y maintenir une mission diplomatique officielle... et une antenne de ses services secrets, l'O.S.S.³ Ainsi que, malgré les réticences - voire l'hostilité des autorités suisses soucieuses de ménager le Reich - à des proscrits, des résistants, d'y trouver refuge.

LES «INTERETS FRANÇAIS»

Lorsque les relations diplomatiques sont rompues entre deux Etats, se pose pour chacun le problème de la défense de ses intérêts se trouvant sur le sol adverse⁴. Ainsi en va-t-il, au lendemain de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne en septembre 1939 puis, après son entrée en guerre en juin 1940, avec l'Italie, pour la «défense des intérêts français» dans ces deux pays ; s'y s'ajoutera, après l'attaque anglaise de la flotte française à Mers-el-Kébir du 3 au 8 juillet 1940, la Grande-Bretagne.

Jusqu'à l'attaque japonaise contre les Etats-Unis à Pearl Harbour le 22 décembre 1941, qui entraînera la rupture des relations diplomatiques des Etats-Unis avec l'Allemagne et l'Italie, et jusqu'au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, qui entraînera celles des relations entre Washington et Vichy, la représentation des «Intérêts français» dans les trois pays avait été assurée par les Etats-Unis.

Ce sera la Suisse qui se substituera aux Etats-Unis dans cette mission. Non sans difficultés, car, en nombre croissant, plusieurs pays ayant gardé des relations diplomatiques avec le Gouvernement pétainiste, lui dénieront toute représentativité après l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht le 11 novembre 1942, et sa perte de contrôle sur l'Afrique du Nord, l'A.O.F...

Et ce d'autant plus que se multiplient à travers le monde les «Comités de la France Libre» donnant naissance aux représentations du Comité Français de la Libération Nationale (CFLN), qu'au fil des mois de plus en plus d'Etats reconnaîtront. Après la Libération, la reconnaissance *de jure* du



Le Palais Wilson à Genève, siège de la Société des Nations de 1920 à 1936

Gouvernement provisoire de la République Française (GPRF) par la Suisse... n'interviendra que le 31 octobre 1944.

Pour autant, ce ne clarifiera pas totalement l'imbroglio diplomatique de la représentation des «intérêts français» jusqu'à la fin du conflit - ne serait-ce que concernant les représentants diplomatiques et les prisonniers français dans les Etats alliés du Reich (Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie...), les pays et territoires restant sous son contrôle, avant que n'y pénètrent l'Armée rouge en Europe orientale, centrale et balkanique, et les forces anglo-américano-françaises à l'Ouest (Bénélux, Italie du nord).

Fin avril 1945, la «Division des Intérêts étrangers» de la légation suisse de Berlin, repliée à Kisslegg (Wurtemberg) - non loin de Sigmaringen, siège de la «Commission gouvernementale française», dernier avatar de l'«Etat français» - recevra la requête - acceptée - de Pétain de pouvoir transiter par la Suisse afin rejoindre la frontière française, qu'il franchira le 26 avril à Vallorbe, y étant alors arrêté par le général Koenig.

DES COMPROMISSIONS...

Jusqu'en fin 1944 la Suisse exportera de l'électricité - stratégique - vers le Reich, où des entreprises suisses utiliseront de la main-d'œuvre concentrationnaire... De nombreux cadres nazis et des pays alliés du Reich, précautionneux et protégés par l'anonymat bancaire suisse, y placeront de l'or, des bijoux et des titres, qui leur seront utiles lors de l'effondrement final...

En acceptant de leur acheter en francs suisses de l'or provenant du pillage des pays occupés, et des Juifs spoliés avant d'être assassinés, la Suisse aura permis aux nazis d'acquérir des matières premières (fer suédois, chrome turc, wolfram portugais) indispensables à leur effort de guerre...

La Suisse sera une voie de passage de nazis allemands et fascistes européens fuyant du Sud de l'Allemagne vers l'Italie et les filières menant - via Gènes - vers l'Amérique du Sud.

Elle sera aussi le refuge d'Edda Ciano, fille de Mussolini, de Rudolf Diels, chef de la Gestapo de 1933 à 1934, d'intellectuels pétainistes tel René Gillouin, on parlera de «Vichy-sur-Léman»...

Sera mis en cause le verrouillage de ses frontières en 1942 à nombre de Juifs tentant d'échapper aux rafles antisémites en France occupée et qui seront ainsi *de facto* condamnés à la déportation et à la mort. Et il y aura le scandale, révélé ces dernières années, des dépôts faits par des victimes de la Shoah, dont les banques suisses nieront l'existence pour ne pas avoir à les restituer aux héritiers...

¹ En 1864, une conférence internationale adopte la Convention de Genève sur les blessés de guerre.

² La Suisse alémanique, germanophone, comprend 17 cantons, la Suisse romande francophone 4, la Suisse italophone 1 (Tessin), 3 étant bilingues allemand-français, 1 trilingue (allemand, italien et romanche) (Grisons).

³ Dirigée par Allan Dulles. Plusieurs dirigeants de la Résistance française prendront contact avec elle pour obtenir des financements dans le but de contourner Jean Moulin, ce sera «la filière suisse»...

⁴ Locaux diplomatiques, biens immobiliers et financiers, protection des nationaux, des prisonniers, rapatriements réciproques, etc.

TURQUIE

Lors de ce second conflit mondial, la Turquie cessa d'être un pays neutre le... 23 février 1945, en déclarant la Guerre à l'Allemagne et au Japon...

Cette déclaration mettait de fait, sinon *de jure*, un terme au «Pacte d'Amitié turco-allemand», traité de non-agression¹ signé à Ankara par le ministre turc des Affaires étrangères, Sukrû Saracoglu, et l'ambassadeur d'Allemagne, Franz von Papen, le 18 juin 1941, quatre jours avant l'attaque de l'URSS par le Reich et ses alliés.

Les relations entre les deux pays étaient anciennes : à la tête de deux Empires, l'Allemand et l'Ottoman, alliés à un troisième, l'Austro-Hongrois, ils s'étaient opposés trois ans durant à la France, la Grande-Bretagne et la Russie lors de la Première Guerre mondiale et, vaincus en 1918, avaient perdu à son issue et à leur périphérie de nombreux territoires ; ce qui avait nourri en leur sein des rancœurs et exacerbé leurs nationalismes.

Le nationalisme présidera à la naissance de la Turquie contemporaine, dont la définition des frontières s'accompagnera de conflits meurtriers avec ses voisins – en premier lieu avec la Grèce, de mai 1919 à octobre 1922, qui fit plus de 50 000 morts et entraîna un échange massif de populations (1,3 million de Grecs de Turquie et 400 000 Turcs de Grèce), ainsi qu'avec plusieurs communautés présentes sur le sol anatolien (Arméniens, Kurdes, Assyriens...)

LA DIPLOMATIE DES PACTES

La neutralité turque dans l'entre-deux guerres découla à la fois du choix de son président Kemal Ataturk, qui privilégiera la négociation aux affrontements militaires, et de la prise en compte de l'environnement géopolitique de son pays.

L'Allemagne, ancien allié de la Première Guerre mondiale et principal partenaire commercial de la Turquie – en 1937 elle représente plus de 50 % des exportations et importations du pays – est... loin, avant qu'elle ne s'investisse militairement dans les Balkans à la veille du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Sont beaucoup plus près et potentiellement menaçants l'Union soviétique, présente dans le Caucase et qui inclut une République arménienne pouvant potentiellement être le noyau d'une Grande Arménie, et qui s'intéresse vivement aux Détroits du Bosphore et des Dardanelles contrôlant l'accès à la Mer noire et aux ports ukrainiens d'Odessa et Sébastopol, l'Italie implantée à Rhodes et dans les îles du Dodécannèse, dont Mussolini affirme les ambitions méditerranéennes nostalgiques du *Mare Nostrum* de la Rome antique, la France, qui certes a évacué la Cilicie au sud-est de l'Anatolie mais a obtenu le mandat de la Société des Nations sur le Liban et la Syrie, dont la Turquie revendique au nord-ouest le sandjak d'Alexandrette, l'Angleterre, pré-

sente en Mésopotamie (Irak) frontalière de la Turquie orientale et à Chypre, la Bulgarie dont les visées sur la Thrace orientale et Constantinople (Istanbul) sont évidentes, la Grèce à l'expansionnisme de laquelle la Turquie a été confrontée et qui a obtenu la souveraineté sur presque toutes les îles de la mer Egée...

Dès lors, y compris en spéculant sur les rivalités entre toutes ces puissances, la Turquie va s'attacher à neutraliser les menaces qu'elles représentent.

Le 16 mars 1921, l'URSS avait, par le Traité de Moscou, reconnu la jeune République turque et sa souveraineté sur les détroits, ses républiques caucasiennes feront de même par le traité de Kars du 13 octobre suivant, qui acte l'abandon à la Turquie des districts de Kars et Erzeroum, peuplés notamment d'Arméniens et de Kurdes.

Et en décembre 1925, est signé un pacte russo-turc de non-agression ; il restera en vigueur jusqu'à la signature en juillet 1936 de la Convention de Montreux, par laquelle la Turquie obtient la remilitarisation du détroit du Bosphore et y renforce son contrôle sur les mouvements des navires de guerre des puissances tant riveraines de la Mer noire qu'extérieures ; de ce fait l'URSS se retirera du pacte de non-agression de 1925.

Le 9 février 1934, la Turquie signe avec la Grèce, la Roumanie et la Yougoslavie le «Pacte balkanique» ou «Entente balkanique», par lequel ils conviennent de renoncer à toutes revendications territoriales entre eux, et qui manifeste une volonté commune de s'opposer au révisionnisme expansionniste bulgare, en Macédoine yougoslave, en Dobroudja roumaine, Thrace occidentale grecque, en Thrace orientale turque.

La diplomatie turque, souhaitant y joindre la Roumanie, s'efforcera de mettre sur pied – ce que la diplomatie française suit avec intérêt – un «Pacte Méditerranéen» avec l'Italie et la Grèce ; l'Italie – avec laquelle la Turquie avait signé en 1932 un pacte reconnaissant sa neutralité – souhaitait y associer aussi la Yougoslavie ; un pacte qui aurait ignoré la Bulgarie...

Au lendemain de la Première guerre mondiale, qui conduisit au démantèlement de l'Empire ottoman, la France et la Grande-Bretagne avaient reçu le mandat de la Société des Nations sur plusieurs de ses territoires proche-orientaux à populations arabe, arménienne, assyrienne et kurde, en Anatolie Sud-orientale (Cilicie), Syrie et Liban pour la France, Palestine, Transjordanie et Irak pour la Grande-Bretagne.

L'accord franco-turc signé le 20 octobre 1921 à Ankara rétrocéda la Cilicie à la Turquie, ce qui entraîna un nouvel exode de population arménienne. Le contentieux subsistant dans la région frontalière entre la Turquie et la Syrie, à la population mélangée, connue sous le nom de Sandjak d'Alexandrette puis de Hatay va se régler par sa cession à la Turquie, suite au «Traité d'amitié franco-turc» signé le 4 juillet 1938, suivi par la signature le 29 juin 1939 d'un «Traité d'alliance franco-anglo-turc».

Signé le 18 juin 1941 par Saracoglu et Von Papen, le Pacte d'amitié turco-allemand répondit aux craintes et aux ambitions des deux partenaires.

L'attaque le 6 avril précédent de la Yougoslavie par la Wehrmacht avait été suivie par l'«Opération Marita» de conquête de la Grèce, finalisée par la prise de Thessalonique le 9 avril, d'Athènes le 27 avril et la victoire allemande en Crète le 1^{er} juin.

Le Pays fut divisé en trois zones d'occupation, dont une allouée à la Bulgarie ayant rejoint le Pacte tripartite le 1^{er} mars et laissé passer sur son territoire les divisions allemandes. Elle va donc recevoir – à l'exception du Nome de l'Evros, zone frontalière avec la Turquie où réside une minorité turque et dont les Allemands se réservent le contrôle – la Thrace occidentale, qu'elle ambitionne d'annexer.

MENACE SUR LA NEUTRALITE

Le 4 mars 1941, l'ambassadeur Von Papen avait transmis au Président turc Ismet Inonü un message d'Hitler l'assurant qu'il n'était pas «responsable du déclenchement de la Guerre» et qu'il n'avait «pas l'intention d'attaquer la Turquie» et lui proposant un «pacte de non-agression».

Alors même qu'il donnait ces assurances et faisait cette proposition, Hitler faisait étudier par ses généraux la planification d'un plan d'invasion de la Turquie, à partir du département grec frontalier de l'Evros, sous contrôle allemand, l'«Opération Gertrude», destinée notamment à venir en aide – à travers la Turquie – à des putschistes irakiens anti-britanniques rassemblés autour de Rachid Ali.

Puis, la préparation de l'Opération Barbarossa d'attaque de l'URSS fin juin 1941 et l'échec de Rachid Ali vont faire différer – mais pas abandonner – le plan, qui prévoyait la mise en œuvre à la fin 1942 de 4 divisions d'infanterie, de la Kriegsmarine, et qui ne sera abandonné qu'après les revers de la Wehrmacht à Stalingrad, dans le Caucase et en Libye.

Peu avant sa mort en 1938, Kemal Ataturk avait mis en garde : «*Une Guerre mondiale est proche. Au cours de cette guerre, l'équilibre international sera entièrement détruit. Si pendant cette période, nous agissons de manière inconsidérée, et si nous nous laissons entraîner dans la moindre erreur, nous serons alors confrontés à une catastrophe plus grave que celle que celle qui s'est produite pendant les années de l'armistice*». Une leçon suivie par ses successeurs² : résistant aux pressions du Reich pour entrer en guerre à ses côtés, ils auront continué – au grand dam des Alliés – à lui livrer comme avant-guerre du chrome et à laisser ses bateaux transiter par les détroits.

Et quand ils se décideront à entrer en guerre contre l'Allemagne le 23 février 1945, la décision ne présentait guère de risque, bien au contraire...

¹ Devenu par force inopérant avec la disparition en mai 1945 du 3^e Reich, il sera officiellement dissous le 24 octobre 1945. Durant la Seconde Guerre mondiale, Moscou apprécia peu que la Turquie resta «neutre» jusqu'au 19 mars 1945.

² Ismet INONÜ met en place un régime autoritaire fascisant, s'appuyant sur le Parti (unique) Républicain du Peuple.

LA RESISTANCE CROATE

Le 25 juin 1991, la République socialiste de Croatie, l'une des six républiques de la Fédération Yougoslave proclamait son indépendance, qui obtiendra la reconnaissance internationale le 15 janvier 1992.

L'existence étatique autonome contemporaine de la Croatie datait de la Seconde Guerre mondiale, après l'invasion en avril 1941 et le dépeçage de la Yougoslavie par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste.

Sur l'espace historique croate vont s'affronter, proclamé le 10 avril 1941, l'«Etat indépendant de Croatie», vassal de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie, et les partisans antifascistes, qui proclameront le 9 mai 1944 l'«Etat fédéral de Croatie», existant de facto depuis plus d'un an.

C'est au VII^e siècle que les populations slaves, aux origines lointaines – Oural ou Iran ? – controversées entre historiens et généticiens, et qui se différencieront par la suite en Slovènes, Croates, Serbes et Bosniaques, migrent des confins des actuelles Pologne et Biélorussie vers les Balkans¹. Serbes, Croates et Bosniaques partageront avec des variantes dialectales, ainsi que les Monténégrins, la même langue «serbo-croate», mais s'individualiseront par la religion – Croates catholiques, Serbes orthodoxes, Bosniaques musulmans – ainsi que par l'écriture : alphabet latin pour les Croates, et leurs voisins slovènes, cyrillique pour les autres, ainsi que par des destins historiques différents jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale².

En 810, vassal de l'Empire de Charlemagne, un premier duché croate se créa dans la zone côtière dalmate. Ses successeurs resteront vassaux des carolingiens jusqu'au début du X^e siècle quand le duc Tomislav de Dalmatie (910-928) unit en un seul Etat les duchés de Dalmatie et de Pannonie ainsi qu'une grande partie de la Bosnie, se faisant aux environs de 925 acclamer roi sous le nom de Tomislav 1^{er} et couronner en 928 par le Pape Jean X avec, en contrepartie, l'obligation et la suprématie de la liturgie latine sur la liturgie croate traditionnelle.

¹ Peuplée dans la Haute Antiquité par les Daces et les Illyriens, puis par les Celtes la Région, conquise par Rome, fut latinisée et divisée à la fin du IV^e siècle entre l'Empire Romain d'Occident (Slovénie, Croatie et Bosnie actuelles) et l'Empire Romain d'Orient (Serbie, Macédoine et Monténégro actuels) qui deviendra l'Empire byzantin.

² La Serbie – différents Etats médiévaux serbes s'étant succédés sur son territoire affranchi de l'Empire byzantin – fut annexée par l'Empire ottoman en 1459 et resta sous sa domination jusqu'en 1815, le pays devenant alors, suite à une insurrection victorieuse, une principauté autonome qui, accédant à la pleine indépendance comme en royaumes 1882, jouera un rôle moteur dans le développement du sentiment national des Slaves du Sud (Yougo-Slaves).

La Bosnie fut conquise en 1463 par l'Empire ottoman et restera sous sa domination jusqu'en 1878, date à laquelle, suite au Congrès international de Berlin, elle sera occupée par l'Autriche-Hongrie, à l'exception du Sandjak de Novi-Bazar, partagé en 1912 entre la Serbie et le Monténégro ; lequel, bien que formellement vassal de l'Empire ottoman depuis 1496, réussira à maintenir une indépendance de fait à l'abri de son relief montagneux.

Dernier roi croate de souche. Petar III Svai (1093-1097), fut battu et tué à la bataille de la montagne de Gvozd par le roi de Hongrie Coloman, et les nobles croates durent accepter, par le traité connu sous le nom de *Pacta Conventa* (1102), l'association de la Croatie à la couronne de Hongrie par une «union personnelle», qui durera jusqu'en...1918 ; à l'exception d'une courte période au début du XIX^e siècle.

LES PROVINCES ILLYRIENNES

La guerre qui opposa à partir d'avril 1809 l'Empire français napoléonien à l'Empire d'Autriche se conclut, suite à la victoire française de Wagram, par le Traité de Schönbrunn le 14 octobre 1809 ; lequel donne à la France la Haute-Carinthie, Trieste et l'Istrie, le duché de Carniole, le littoral croate et dalmate avec les villes de Fiume (Rijeka), Zara (Zadar), Spalato (Split) et Raguse (Dubrovnik) jusqu'au golfe de Cattaro (Bouches de Kotor), qui vont former les «Provinces illyriennes», avec pour capitale Laibach (Ljubjana), divisées entre 1809 et 1811 en 11 départements de l'Empire français puis réorganisées en 4 puis 7 intendances.

La souveraineté française sera éphémère, la Guerre ayant repris avec l'Empire d'Autriche en août 1813. Raguse sera perdue pour les Français le 20 septembre 1813, Laybach le 29 septembre, Trieste le 29 octobre, Zara le 6 décembre après 34 jours de siège. Le 30 mai 1814, l'Illyrie sera formellement cédée par la France à l'Autriche.

EN AUTRICHE-HONGRIE

Au début du XIX^e siècle, l'Empereur d'Autriche, l'un des vainqueurs de l'Empire napoléonien en 1814-1815, porte aussi les titres de Roi de Bohême, Roi de Galicie, de Lombardie-Vénétie, Roi de Dalmatie, qui forment la «Cisleithanie» avec pour capitale Vienne, celui de Roi de Hongrie auquel s'ajoutera dans la seconde partie du siècle, celui de Roi de Croatie-Slavonie ; Hongrie et Croatie-Slavonie fédérées formant la Transleithanie», avec pour capitale Budapest...

De fait, ces appellations sont plus celles de divisions administratives de l'Empire, même si elles font référence à des réminiscences historiques, que de structures politiques différenciées, en dépit de l'existence d'assemblées (diètes) aux pouvoirs limités.

A partir du «Compromis» de 1867, l'Empire d'Autriche-Hongrie regroupe deux Etats – Transleithanie et Cisleithanie – égaux ayant le même souverain, l'Empereur se faisant couronner Roi de Hon-



grie à Budapest. Si cette solution satisfait les germanophones autrichiens et les Hongrois, elle ne prend que très peu en compte les aspirations des Tchèques, Slovènes, Slovaques, Croates Serbes, Roumains... de l'Empire, confrontés de plus à des politiques de germanisation et magyarisation linguistiques.

Outre à la revendication nationale croate, l'Empire austro-hongrois va être aussi confronté à celle des Serbes restés dans ses frontières, renforcée par sa prise de contrôle en 1878 de la Bosnie, qu'il annexera en 1908.

C'est à Sarajevo, capitale de la Bosnie, que Gavrilo Prinzip, étudiant nationaliste bosno-serbe, assassine le 28 juin 1914 l'Archiduc héritier d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand, enclenchant par le jeu des alliances le processus conduisant à la Première Guerre mondiale à partir du 28 juillet, avec la déclaration de guerre austro-hongroise à la Serbie.

EN YUGOSLAVIE

Après 4 années de Guerre éprouvante contre l'Empire russe, contre l'Italie contre la Roumanie et la Serbie, qu'appuiera un corps expéditionnaire français en Macédoine, l'Empire Austro-hongrois, qui signe l'armistice le 3 novembre 1918, va éclater.

Dès le 29 octobre 1918, une convention des Slaves du sud avait proclamé leur droit à l'autodétermination, la diète de Croatie-Slavonie décidant la rupture des liens avec la Hongrie et, le 31 octobre, est proclamée l'indépendance de l'«Etat des Slovènes, Croates et Serbes».

Confronté aux ambitions de l'Italie sur le littoral dalmate, qu'elle occupe déjà en partie, et à des troubles en Bosnie-Herzégovine, le nouvel Etat va devoir se rapprocher du Royaume de Serbie puis fusionner avec lui le 30 novembre 1918 pour former le «Royaume des Serbes, Croates et Slovènes», pour avec capitale Belgrade et souverain du nouvel Etat le roi de Serbie Pierre 1^{er}.

Roi libéral, attentif aux aspirations des

différents peuples de son nouvel Etat, Pierre 1^{er}, malade, abdiquera en faveur de son fils, le régent Alexandre, qui monte sur le trône le 16 août 1921 sous le nom d'Alexandre 1^{er}. A la différence de son père, c'est un conservateur autocratique, régent, il a interdit le 30 décembre 1920 le jeune parti communiste, qui avait fait élire 58 des 459 députés le 28 novembre précédent, et il va s'opposer, parfois par la répression violente, à la prise en compte des spécificités et aspirations des différentes nationalités du Royaume : Croates, Slovènes, Macédoniens...

Le changement de nom du pays en «**Yougoslavie**» (pays des *Slaves du sud*), qu'il inspire en 1929, masque mal l'hégémonie serbe, un contexte dans lequel vont s'exacerber les nationalismes croate, macédonien, albanais...

C'est un nationaliste bulgare-macédonien - lié au mouvement nationaliste croate fasciste, l'*Ustacha* - qui va assassiner le 9 octobre 1934 à Marseille Alexandre 1^{er}, en visite officielle en France. Ses successeurs - le régent Paul, le roi Pierre II, qui n'a alors que 11 ans - poursuivront sa politique : en août 1939, le pays est divisé sur des bases géographiques et non historiques en 8 «*banovines*» (provinces).

ETAT INDEPENDANT DE CROATIE

Le 25 mars 1941, le régent Paul signe l'adhésion de la Yougoslavie au Pacte tripartite anti-komintern réunissant le Reich hitlérien, l'Italie fasciste et le Japon. Dans la nuit du 26 au 27 mars, il est renversé par un coup d'Etat militaire qui met au pouvoir le Roi Pierre II, âgé désormais de 18 ans et qui sort du Pacte.

Entamant l'«*Opération Marita*» pour venir au secours des Italiens, en difficulté en Grèce qu'ils ont attaquée fin octobre 1940, la Wehrmacht bombarde Belgrade et, appuyée par des forces hongroises et bulgares, envahit le 6 avril 1941 la Yougoslavie, qui capitulera le 17 avril.

Dès le 10 avril à Zagreb, Slavko Kvaternik, l'un des principaux dirigeants du mouvement fasciste croate *Ustacha*, a proclamé la naissance de l'«*Etat indépendant de Croatie*» (*Nevazisna Drzava Hrvatska - NDH*), avec pour *Poglavnik* («*Fürher*») Ante Pavelitch, jusque-là réfugié en Italie auprès de Mussolini, et pour parti unique de fait, l'*Ustacha* (Oustacha).

De fait protectorat de l'Italie fasciste, qui annexe l'essentiel de la côte dalmate et décide de faire du duc italien Aymon de Spolète, lequel, prudent, ne viendra jamais dans le pays, le Roi Tomislav II de la Croatie «*indépendante*». Peuplé de 6 000 000 de personnes (dont 50 % de Croates) le nouvel Etat va englober dans ses limites l'essentiel de la Bosnie-Herzégovine, peuplée de Croates catholiques (18 %) mais aussi de Serbes orthodoxes (32 %) et de musulmans bosniaques (40 %). Y stationneront des troupes italiennes (jusqu'en 1943) et allemandes.

Le régime oustachi - qui s'affirme catholique et bénéficiera de l'appui de la hiérarchie catholique - va être particulièrement féroce : à l'encontre des opposants politiques (communistes, socia-

listes, monarchistes yougoslaves...) mais aussi en tant que tels des Serbes, des Juifs et des Tziganes, victimes de pogromes. Ainsi, dès août 1941, près de 5 000 Serbes, victimes de l'épuration ethnique, sont massacrés dans la Région de Vrgin-Most. Seront entre 1941 et 1944 ouverts 40 camps de concentration - tel celui de Jasenovac, où seront assassinés plus de 350 000 personnes - de même nature génocidaire que les camps nazis.

Le régime fasciste va se doter d'une police politique, de milices, d'une armée - la «*Garde nationale croate*» (*Hrvatsko domobranstvo* ou *Domobran*) - et d'une aviation, et dont des éléments tel le «*369^e régiment renforcé d'infanterie*», iront combattre jusqu'à Stalingrad aux côtés de la Wehrmacht.

Ces forces seront surtout utilisées contre les Partisans, dont l'action a commencé dès l'été 1941 et n'a cessé de se développer. Avec l'accord du régime oustachi, les nazis lèveront en Croatie les divisions SS «*Kama*» (Croates et Volksdeustches) et «*Handschar*». (musulmans bosniaques)

LES PARTISANS CROATES

La première unité de partisans en Yougoslavie sera établie le 22 juin 1941 en Croatie centrale, c'est la «*première brigade partisane de Sisak*», composée de 74 Croates, d'un Slovène et de deux Serbes de Croatie, dont une femme.

Le Parti communiste yougoslave (KPJ) clandestin, dirigé par Josip Broz «*Tito*», lance le 4 juillet un appel à la Résistance va dont il va être l'âme être : il prendra l'initiative de la fondation du «*Front de libération populaire*», qui mettra en place le 27 novembre 1942 à Bihac un «*Conseil antifasciste de libération nationale de Yougoslavie*» (AVNOJ), parlement clandestin qui se prononcera en novembre 1943 pour un Etat fédéral, avec comme composante la Croatie.

Fondé en 1937 comme branche autonome du KPJ, le Parti communiste de Croatie (*Kommunisticka Partija Hrvatske - KPH*) va jouer, sous la direction d'Andrija Hébrang, un rôle moteur dans la lutte de Résistance en Croatie et en Dalmatie, en Bosnie-Herzégovine.

7 000 partisans - ils seront 25 000 un an plus tard - sont organisés fin 1941 en Croatie dans 150 unités combattantes, pour lesquelles Hébrang mettra en place le 19 octobre un état-major.

En coopération avec les troupes italiennes (jusqu'au retrait de l'Italie de la guerre le 8 septembre 1943) et allemandes présentes sur le sol croate et bosniaque, les forces de l'Etat oustachi vont mener entre 1941 et 1945 près de 150 offensives et opérations contre les partisans - qui à plusieurs reprises occuperont des villes, telle le 25 septembre 1942 Jace, établiront des zones libérées - dont les plus importantes seront en janvier 1942 l'«*Opération Süd-Kroatien*» autour de Sarajevo et Tuzla, les «*Opérations Fall Weiss*», du 20 janvier au 3 mars 1943, et «*Fall Schwarz*», du 15 mai au 16 juin 1943 qui mobiliseront en Bosnie la première 90 000 et la seconde 127 000 Oustachis, Italiens et Allemands (dont la Division SS

de montagne *Prinz Eugen*) contre de 20 000 à 25 000 Partisans ; deux films, la *Bataille de la Neretva* (1969) et *Sutjeska* (1973), retraceront l'épopée de la rupture par les partisans de leurs encerclements. Fin 1943, malgré ces offensives ennemies, et les pertes subies, plus de 100 000 partisans combattent en Croatie.



Lepa Radic, jeune partisane de 17 ans, membre du KPH-KPJ, exécutée le 8 février 1943 en Bosnie (NDH)

Conséquence d'une décision de l'AVNOJ, un comité d'initiative pour la création d'un «*Conseil National antifasciste de libération nationale de la Croatie*» (*Zemaljsko antifašistiko vijeće narodnog oslobođenja Hrvatske - ZAVNOH*)³, formé de 8 membres dont 6 Croates, se réunit le 1^{er} mars 1943 et en prépare la réunion fondatrice, qui se tiendra les 13 et 14 juin 1943 à Otocac et dans les lacs de Plitvice. A la présidence de son comité exécutif de 11 membres, l'écrivain Vladimir Nazor, secondé par Andrija Hébrang.

Lors de sa réunion les 8 et 9 mai 1944 à Topusko, le ZAVNOH - qui se définit comme en étant le parlement - va solennellement proclamer la création de la **République fédérale de Croatie**⁴, dont le gouvernement sera présidé par Vladimir Bakaric et dont le siège sera fixé, du 31 décembre 1944 au 13 mai 1945, à Sibénik, avant son transfert à Zagreb, capitale historique libérée le 8 mai.

Fin 1944, 151 500 partisans croates, formaient 17 des 41 divisions de l'«*Armée de libération nationale et détachement de Partisans de Yougoslavie*» (NOVJ). Split, en Dalmatie, fut libérée le 25 octobre 1944, Mostar en Bosnie le 14 février 1945, Sarajevo le 6 avril, le gouvernement oustachi du «*NDH*» s'enfuit de Zagreb le 6 mai, en direction de l'Autriche.

471 836 personnes - dont 230 000 combattants - ont été recensées comme ayant appartenu à la Résistance croate, dont deux tiers de Croates et un tiers de Serbes, sur une population (hors Bosnie) de 4,2 millions d'habitants ; 66 000 seront tombés dans la lutte.

³ En Bosnie-Herzégovine, alors incluse dans l'Etat oustachi croate, sera fondé le 25 novembre 1943 le «*Conseil national antifasciste de libération nationale de Bosnie-Herzégovine (ZAVNOBIH)*», matrice de la république fédérée yougoslave et de l'Etat bosniaque indépendant contemporain.

⁴ Elle devint en 1947 la «*République populaire de Croatie*» puis de 1963 à 1990 la «*République socialiste de Croatie*», au sein de la Fédération de Yougoslavie, et, après l'indépendance proclamée en 1990, la «*République de Croatie*» ; dont la Constitution affirme dans son préambule sa filiation avec la «*République fédérale de Croatie*» fondée par les Partisans en mai 1944.



HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE

Le dimanche 24 février dernier, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées au Cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine pour rendre, comme chaque année depuis la Libération, un émouvant hommage aux combattants étrangers et français du Groupe FTP-M.O.I. MANOUCHIAN-BOCVZOV, fusillés le 21 février 1944 au Mont-Valérien et inhumés à Ivry, dont le martyr a été rendu célèbre par l'Affiche rouge ainsi que par le célèbre poème d'Aragon.

La cérémonie, organisée par l'ANACR avec l'aide de la mairie d'Ivry, était placée sous la présidence d'honneur de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Défense, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, et la présidence effective de Mme Anne-Marie MONTAUDON, vice-présidente de l'ANACR.

On remarquait la présence notamment de M. Olivier BEAUBILLARD, maire-adjoint d'Ivry représentant M. le maire Philippe BOUYSSON, de Madame Lamy KIROUANI, conseillère départementale, du colonel PARASCHIVU, attaché de défense de l'Ambassade de Roumanie, de M. Robert CREANGE, Vice-Président de l'Union Française des Associations de Combattants, représentant le Président GOJJAT, de M. André RAKOTO, Directeur du Service départemental de Paris de l'ONAC, de M. Georges DUFAU-EPSTEIN, Président de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française.

La Direction nationale de l'ANACR était représentée par Anne-Marie MONTAUDON, vice-Présidente, Jacques VARIN, Secrétaire général, Patricia BIZZARI, membre du Bureau National, Christiane TARDIF, membre du Bureau National, celle du Comité de Paris par Jean-Louis CORTOT, secrétaire général et membre du Conseil national, celle de Seine-Saint-Denis par Louis SEGRESTAN, membre du Conseil national.

Ouvrant la cérémonie, Anne-Marie MONTAUDON rappela qu'elle prit naissance dès février 1945, «l'ANACR, qui a rassemblé depuis sa création des Résistants de toutes origines, de tous mouvements, de tous courants de pensée et formes de lutte de la Résistance, se devait de faire en sorte que ne soit pas oublié le sacrifice de ceux qui, depuis 75 ans, sont devenus sur le sol de France le symbole du combat fraternel et solidaire mené par les peuples contre le fascisme.

«Un combat fraternel et solidaire dont l'écho prend tout son sens en ces temps où le peuple français, notre pays, d'autres peuples, d'autres pays, connaissent à nouveau les crimes de masse commis au nom d'idéologies totalitaires, barbares.

«20 de ces 23 Résistants regroupés il y a 72 ans par les nazis dans un soi-disant procès, qui reste l'un des plus iniques et cyniques que l'on ait connus, rassemblés par eux devant les fusils du peloton

d'exécution et le couperet du bourreau, étaient des étrangers, de six nationalités différentes, immigrés dans notre pays...»

Elle fut suivie de l'Appel des «Morts pour la France» lu par Jacques VARIN et Jean-Louis CORTOT.

Après la sonnerie «Aux morts» et la minute de silence, des gerbes furent déposées au pied de la stèle de Missak Manouchian pour la municipalité d'Ivry par M. Olivier BEAUBILLARD et Mme Lamy KIROUANI, ainsi que par la FNDIRP, les sections d'Ivry du PCF et du Mouvement Jeunes Communistes, le Comité national du PCF, par l'ANACRAF, le C.C.A.F., l'ARAC, la FNDIRP, le MAFF, l'UCFAF, l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien, l'Association des Familles de fusillés et massacrés de la Résistance française, et, pour l'ANACR, par Patricia BIZZARI et Anne-Marie MONTAUDON.

Jacques VARIN, après avoir évoqué les relations anciennes entre la Bulgarie et la France, qui soutint sa lutte pour l'indépendance, retraça l'arrivée dès la fin du 19^e siècle de travailleurs bulgares, qui seront plus nombreux après la Première Guerre mondiale, notamment dans les industries du textile et de la chaussure et qui, pour nombre d'entre eux, participèrent en France au sein de la M.O.I. au mouvement ouvrier et antifasciste, partirent aux Brigades internationales en Espagne avant de prendre part à la Résistance contre l'occupant de notre pays et ses valets. Furent évoquées les figures de Boris Milev, entré en janvier 1943 dans le triangle de direction des FTP-MOI de la Région parisienne, incluant des Bulgares dans son 4^e détachement, d'Ivan Tenev, de Jordan Ovcharoff.

Patricia BIZZARI rappela qu'«être fidèles au souvenir des 24 (...), c'est rendre hommage à leur combat, mais c'est aussi et surtout le poursuivre aujourd'hui et demain contre les résurgences du fascisme (...), c'est... dénoncer l'apparition impudente à travers le monde et plus particulièrement en Europe d'héritiers des régimes fascistes vaincus en 1945 (...). Dans notre pays aussi, l'on assiste à une inquiétante montée électorale de l'extrême-droite (...)

«C'est aussi être vigilants contre tous les discours cherchant à faire des immigrés les boucs-émissaires responsables de tous les maux de notre société, à les assimiler au terrorisme. Ce qui fait le lit de la xénophobie et du racisme.

«C'est pourquoi le travail de maintien et de transmission de la mémoire, pour rappeler ce qu'est le fascisme et ce que furent ses crimes, travail de maintien et de transmission de la mémoire auquel participe notre cérémonie annuelle d'hommage aux martyrs du Groupe Manouchian-Bocsov, qui associe Français et immigrés, est non seulement un devoir mais une nécessité».

«Furent interprétés «l'Affiche rouge», le «Chant des Partisans» et la «Marseillaise».

EN SOUVENIR DE FABIEN



Il y a 75 ans, sur le Front d'Alsace, à Habsheim le 27 décembre 1944, Pierre Georges, le colonel Fabien, commandant le 15-1, le 151^e Régiment d'Infanterie formé notamment à partir des FFI de la Région parisienne, était tué à son PC par l'explosion d'une mine allemande, ainsi que plusieurs membres de son état-major, le lieutenant-colonel Dax (Marcel Pimpaud), les capitaines Katz et Lebon et Gilberte Lavrière (Nicole). Depuis la Libération, l'Association des Anciens FTP-FFI puis à partir de 1954 l'ANACR, qui lui succéda en s'élargissant, ont chaque 27 décembre, avec les anciens du 15-1, rendu hommage au Père-Lachaise à Fabien et à ses Compagnons de lutte. Ainsi, ce 27 décembre 2018, accompagnée de représentants de l'ARAC, de

l'ACER, de la FNDIRP, des Anciens du 15-1, avec Claude Hesse, une délégation de l'ANACR conduite par Jacques Varin, secrétaire général, avec Monique Georges, fille de Fabien, membre du Comité d'honneur, Christiane Tardif, Trésorière adjointe, Jean-Louis Cortot et Louis Segrestan, membres du Conseil National, s'est rendue sur la sépulture de Fabien et de ses compagnons. Après avoir entendu une évocation de la vie et du combat de Fabien, des gerbes furent déposées. Puis tous se rendirent sur la sépulture proche de Pierre Villon, vice-président du CNR et ancien président de l'ANACR.

Jacques Varin, Christiane Tardif et Jean-Louis Cortot allèrent ensuite se recueillir sur celle de Louis Cortot.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrèrent leurs efforts

à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Raymond SAULNIER (Haute-Vienne)

Né le 15 octobre 1924 dans le nord de la Haute-Vienne, reçu élève-instituteur en 1940, il entre en seconde au Lycée Gay-Lussac, les Ecoles Normales ayant été supprimées par Pétain. En 1942, il a comme professeur Arsène Bonnaud, responsable du mouvement Franc-Tireur, qui lui confie des missions pour le groupe Fernand Nanot à Peyrat de Bellac. C'est dans l'équipe de foot de cette commune, qu'il rencontre Jean Lacoste, de son vrai nom Edmond Meslet, qui avait fui le sud de la France. Il le suivra en juin 1944 lors de la constitution du maquis AS «Bayeux», sur la commune de Chateauponsac, Le lieutenant Lacoste péra dans une embuscade le 19 août 1944. Après la Libération, Raymond s'engage pour la durée de la guerre, il est démobilisé le 15 novembre 1946. Il assurera la fonction d'instituteur, puis de directeur d'école à Royères, dont il sera élu en 1971 Maire, le restant jusqu'en 1989. Raymond Saulnier était président de l'ANACR de la Haute-Vienne depuis 1991. Entré au Conseil National de l'ANACR en 1992, il est élu en 1998 au Bureau national lors du congrès de Chambéry, il demandera à passer à l'honorariat lors du congrès de Dax en octobre 2017. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Marguerite GOS (Ariège)

Marguerite Gos est née le 21 avril 1920 à Dun. Son père, Henri Bonnefon, décède quand elle a 11 ans des suites d'une longue maladie, ramenée des tranchées de 14-18. Aînée de quatre enfants, elle se dévoue en aidant au mieux sa mère, tout en poursuivant ses études primaires. À 16 ans, elle entre en apprentissage dans l'atelier des sœurs Rambaud à Pamiers et devient couturière. Elle rencontre Aimé, meunier à Engraviès, au Moulin de Rocles, dit d'Ernbayour : c'est le coup de foudre ; ils se marieront le 12 août 1939, mais leur lune de miel sera écourtée : le 2 septembre, son époux doit partir à la guerre. Avec sa belle-mère, Rosalie, et un frère de celle-ci, Louis, elle fera tourner le moulin, devenant «la Meunière». Le 21 juillet 1940, Aimé revient à son domicile, après avoir connu la débâcle et parcouru une grande partie de la France à pied, et Pétain est chef de l'État depuis peu. Aimé dira à son épouse : *«les temps qui arrivent sont de mauvaise augure, il va falloir faire quelque chose»*. Tous deux entreront en Résistance dans un engagement total et complémentaire. En novembre 1940, elle accueillera pour quelques mois un couple de réfugiés juifs ; d'autres viendront de septembre 1943 à septembre 1944 ; tantôt au Moulin, tantôt à Dun chez Marie, sa mère. Face aux mesures de réquisitions, elle refuse de donner quoi que ce soit : *«Pas un œuf de mes poules ne nourira les Allemands !»* Avec les restrictions, le peuple des villes ne mange pas à sa faim. Les plus pauvres sont les premiers touchés ; nombre de Laroque, de Pamiers, iront rencontrer «la Meunière». Le Moulin tournera la nuit ; Marguerite cachera la farine qui leur est destinée. En complète infraction avec la loi, grâce à sa perspicacité, elle échappera plusieurs fois à la Milice et à des contrôles qui auraient pu la conduire en prison. Avec la création du STO (février 1943), sa participation à la Résistance s'accroît : il faut accueillir les réfractaires, les nourrir, parfois les soigner, leur trouver des vêtements, avant qu'ils soient aiguillés vers des différents maquis récemment créés. Dans la plus grande discrétion, souvent de nuit, des dizaines de jeunes passeront par le Moulin. Puis, à partir de mars 1943, son action devient de plus en plus dangereuse. Les premiers parachutages sont effectués. Sa mission consiste, dans le secret, à plier au mieux les parachutes pour les rendre moins volumineux et ensuite, comme les containers, mais aussi parfois les armes et les munitions, à les camoufler, à les mettre en lieu sûr. Le Moulin devient un lieu de passage et de rendez-vous pour les Résistants, et une «boîte à lettres» pour les maquis de FTP et de guérilleros qui se structurent, Marguerite doit veiller à cacher tout ce qui peut avoir un rapport avec la Résistance : tracts, journaux, armes..., et transmettre les messages oraux qui lui sont confiés. Des actions nocturnes sont décidées et préparées. Quand elles sont engagées, elle accepte de voir partir Aimé ; c'est pour la bonne cause Mais ce n'est pas sans angoisse qu'elle guette son retour au petit matin : ses enfants, ils sont deux maintenant (Paul et Michele) reverront-ils leur père ? Début juin 1944 l'état-major siège au Moulin. Le 6, jour du débarquement des Alliés en Normandie, relayant l'appel à l'insurrection nationale lancé par le Général De Gaulle *«il n'y aura pas de victoire de la France sans insurrection nationale»*, le commandant Amilcar Calvetti («Louis»), fait de même auprès des jeunes. Le soir même, 50 ont répondu ; le 7, ils sont plus de 150. Marguerite a 24 ans, eux en ont 16, 17, 18 ; aidée par une réfugiée de Vira. Mme Robert, elle est chargée de l'intendance. Ces jeunes l'appelleront appelleront «Margot», ou «la Mère». Le 9 juin, lorsque la colonne allemande approche de Virat, le sergent FTP Marguerite occupe le poste de sentinelle, pendant que l'état-major FFI est en réunion à l'intérieur du Moulin. C'est elle qui entend les premières détonations, et qui donne l'alerte. Il faut quitter les lieux. Courant juillet, elle reprendra son travail d'agent de liaison avec les Maquis. De jour comme de nuit, transportant messages, nourriture, munitions. Vers la Malèze, Cénant, les bois de Tapia, Mounichou... Enfin, le 22 août, avec la victoire de Castelnau Durban, où s'illustrera Aimé, vont arriver les jours heureux de la Libération. Il sera nommé le 24, commandant du camp du Vernet, où seront internés tous les soldats de l'armée nazie faits prisonniers. Marguerite le secondera encore, en faisant preuve d'humanité envers ceux qu'elle avait, grâce à son engagement, contribué à vaincre. C'est dans la paix retrouvée, dans la joie, dans la perspective d'une vie meilleure, qu'en février 1946 naîtra Daniel, son troisième enfant. Aimé fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 30 décembre 1948 par le Général de Gaulle. Il écrira : *«mon épouse et moi, nous avons conscience que notre Résistance à nous, les petits, ceux d'en bas, c'était quelque chose de beau, d'exaltant, de fraternel»*. Marguerite Gos a été décorée de la Légion d'Honneur en 2015.

Marie BELIGAT, Jean BRUGIERE, Lucien FONCEL (Puy-de-Dôme)
Née le 26 février 1925 à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, fille de Martino Renella, républicain italien fuyant son pays, arrive en France comme mineur, puis vient à Pont-du-Château. Entrée en contact avec la Résistance, Maria Renella (alias Dany), alors âgée de 17 ans, exécutera au sein des FTP des missions parfois périlleuses. En juin, la 8^e compagnie recrute des volontaires : parmi eux se trouve un milicien de

Vichy. En juillet, il déserte la compagnie et va accomplir crimes et pillages. Pour se glorifier, il fait un coup d'éclat en allant à Mezel chez la famille Béliat, dont un des fils est déjà déporté à Dora, les deux autres étant très connus du milicien, Roger (Alain Derval) et Roland (Raoul), les miliciens entourent la maison, pillent et saccaquent tout, Maria chargée d'une mission auprès de Roger, évitera par un retard de quelques minutes de tomber elle-même dans la gueule du loup. Plus tard, elle épousera Roger. Maria Béliat, décédée le 8 décembre 2018, présidente du comité Clermont-banlieue depuis 1989, était depuis 2000 co-présidente du comité départemental ANACR du Puy-de-Dôme.

Né le 22 février 1924 à Clermont-Ferrand, et décédé le 11 février 2019, Jean Brugière, entre dans le mouvement de Résistance M.U.R. le 14 mai 1944 sous le nom Jeantou. Au Mont Mouchet, il est incorporé à la 2^e compagnie. Il participe aux combats des 2, 10 /11 juin, Chaudes-Aigues le 24 juin, Chameane le 30 juillet, et à la Libération d'Issoire le 27 août.

Né à Lyon en 1925, Lucien Foncel arrive en 1942 en Auvergne, où il reçoit la convocation pour le STO. Il rejoint alors un maquis vers Saint-Nectaire. Au Mont-Mouchet, il est incorporé au «corps franc des truands» (alias Bob). Puis il combat à Saint-Bonnet près Riom. Il est blessé et arrêté le 16 août 1944 et détenu à la prison du 92. Il fait partie du convoi du 21 août 1944 à destination du Struthof. Puis il est transféré en septembre 1944 à Dachau d'où il sera libéré le 1^{er} mai 1945.

Renée SARRELABOUT (Hautes-Pyrénées)

Disparue dans sa 97^e année, Renée Sarrelabout, alors âgée de 19 ans, aînée d'une fratrie de 6 enfants, fille d'un militant syndicaliste, elle-même de convictions communistes, employée à la mairie d'Angers, entra dans la Résistance comme agent de liaison du réseau Honneur et Patrie. Dénoncée pour confection et diffusion de faux-papiers, elle sera arrêtée le 3 août 1943 et emprisonnée pendant 5 mois. Le convoi de déportation des 27 000 du 3 février 1944, dont elle fait partie, la mène dans l'enfer du camp de concentration de Ravensbrück. Elle y sera astreinte à de durs travaux comme le déchargement de péniches, aux réveils à 3 h du matin, aux appels interminables... Elle sera par la suite affectée à la fabrication des Panzerfausts anti-chars, dont elle sabotera les charges en humidifiant la poudre avec de l'urine. Dans ses témoignages, notamment devant les jeunes, elle insistera sur la solidarité entre les déportées, qui permit à 3 500 d'entre elles de survivre. Au printemps 1945, c'est la libération du camp et le retour à Paris pour 3 500 déportées de Ravensbrück sur 130 000. Elle pèse alors 27 kg et est hospitalisée à Angers en octobre. Venue s'établir à Saint-Lary-Soulan, Renée Sarrelabout, membre de l'ADIRP, de l'AFMD et de l'ANACR des Hautes-Pyrénées, témoignera inlassablement jusqu'à ses derniers instants, contribuant ainsi à rapprocher les jeunes hauts-pyrénéens du Musée de la Déportation et de la Résistance de Tarbes, à leur préparation du CNRD, y compris dans sa maison de retraite. Présidente d'honneur de l'ANACR des Hautes-Pyrénées, elle avait été faite le 14 juillet 1999 chevalier de la Légion d'honneur.

François BRAULT, Maurice MAINOT, Jean PETRAULT, Félicien DARTOIS (Indre)

Né le 28 mars 1925 à Fontguenand (36) et décédé le 6 février 2019, François Brault est le fils d'un cultivateur-vigneron et d'une institutrice. Il entre en résistance en avril 1942 contre l'occupant allemand avec un groupe de son collègue de La Châtre et participe à l'édition de tracts. En 1943, il participe également à des actions de sabotage. Il adhère au parti communiste en novembre 1943. En 1944, il rejoint le maquis, bataillon FTP Indre-Nord. Lieutenant FFI, il sera ensuite chargé de développer les FUJP (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique). Il devient secrétaire départemental du CDL de l'Indre en qualité, de représentant de la jeunesse résistante. Fin décembre 1945, il part avec sa future épouse Rolande pour Paris où il entreprend des études de droit habitant chez le père de Rolande, Maurice Tréand. Parallèlement, il travailla dans une compagnie d'assurance puis aux Editions Sociales. Devenu avocat, il sera un temps collaborateur de maître Léo Matarasso, et participera pendant la guerre d'Algérie avec d'autres avocats à la défense des politiques devant les tribunaux militaires. En 1998, il sera fait chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Saint-Marcel le 9 janvier 1925, Maurice Mainot habitait au Pêchereau et, à 17 ans, travaillait à la blanchisserie Proteau à Argenton. Déjà il distribuait avec son frère des tracts dans le quartier de Châteauneuf. Ils échappent à la milice car ils faisaient du porte-à-porte. Un jour, dénoncé par un voisin qui travaillait à la préfecture, la milice vint le chercher mais Mme Proteau le prévint et il prit le bateau de service pour rejoindre la rive opposée. Refusant le STO il rejoint le maquis qui était cantonné entre le Mul-ton et la Prune. Une nuit, place de la République, il échappe avec des camarades FFI à des soldats allemands en stationnement à cet endroit. Il séjourna par la suite à Eguzon à l'hôtel du Chêne Vert. Dans cette commune, il y avait une petite garnison allemande qui gardait le barrage. Il renseignait ses camarades du maquis avec la complicité de l'hôtelier. Une nuit, rentrant à l'hôtel, il est contrôlé et frappé mais fut épargné par un soldat qui était son voisin de chambre. A la fin de la guerre, avec ses camarades il garde le barrage d'Eguzon, puis part à la caserne à Châteauroux garder de nombreux miliciens et soldats allemands capturés.

Dès l'âge de 17 ans, Jean Pétrault, en 1943, s'engagea dans le maquis de Guy Lebon, car il voulait rendre à son pays son honneur et la paix. Il participe aux opérations de parachutages et d'embuscades. Engagé pour la durée de la guerre, il sera démobilisé en 1945 à Châteauroux, reprenant son activité de radioélectricien. Il adhère à l'ANACR dès sa création. Il devient président du comité ANACR du Blanc de 2010 à 2017, il était membre du Comité Directeur de l'ANACR-Indre, titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, Médaille de la Résistance, Président d'Honneur du comité du Blanc.

Félicien Dartois naquit le 30 juillet 1924 à Paris. Il entra en Résistance le 14 août 1944 au 1^{er} bataillon du groupe Indre-Est, commandé par le chef de bataillon Dubreuil. Ensuite, il intégra l'unité du G.I.E. du 2^e bataillon dans la 4^e compagnie. Il participa à la libération de Châteauroux le 10 septembre 1944 et sera libéré le 16 octobre suivant.

André TEULE (Lot-et-Garonne)

Né le 15 juillet 1920 à Layrac, André adhère aux Jeunesses communistes en 1936. Il part travailler à Toulouse quand il est appelé dans un chantier de jeunesse, en Ariège, de mars à octobre 1941. De retour chez son patron, celui-ci le licencie pour motif politique. Avec sa femme

et son jeune fils, il revient chez ses parents à Boé où il crée un fond d'artisan charpentier. Durant l'année 1942, il se rapproche de camarades de l'Agenais et effectue des opérations de solidarités aux familles d'emprisonnés politiques, des distributions de tracts, de journaux clandestins. En mars 1943, il passe en clandestinité pour échapper au STO, et rejoint un groupe FTPF. Il est «planqué» dans une famille de Haute-fage-la-Tour, puis rejoint un maquis dans les Hautes-Pyrénées, où il reste jusqu'en novembre 1943. A cette date, il est envoyé dans la lande lot-et-garonnaise, pour y organiser de nouveaux maquis. Dans le secteur d'Allons, Casteljaloux, Houeillès. Par la suite, en tant que membre de l'état-major du colonel Blucher, il réorganise le service du courrier interdépartemental de la région militaire de Toulouse. Il parcourt inlassablement les départements du Gers, du Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne. Il participe à plusieurs combats au sein du bataillon Arthur et est blessé par un éclat de grenade le 11 juin 1944, à Casteljaloux. Il participe à la libération d'Auch et d'Agen. A la Libération, le commandement du bataillon Odet lui est confié ; et, en novembre 1944, la constitution du 2^e bataillon du 57^e R.I., dont il sera nommé commandant de la compagnie d'état-major au camp de Souge, près de Bordeaux ; Il prolongera son engagement résistant dans celui de la transmission de la mémoire des combats et valeurs de la Résistance, notamment dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Il fut un des responsables du Comité local et membre durant de longues années du Bureau départemental de l'ANACR.

Maurice FEY (Var)

Mis au courant de l'«Appel du 18 juin» 1940 par un aîné au mois de novembre suivant, il tente avec un copain de gagner l'Algérie pour rejoindre Londres, en signant un engagement dans l'armée de février à juin 1941. Ayant échoué, il retourne à Paris dont il est natif. Ses talents de coureur cycliste lui permettent de pouvoir accomplir, de l'été 1941 à l'été 1943, de nombreuses missions d'agent de liaison entre Paris et la Normandie pour transporter des faux-papiers pour les pilotes anglo-canadiens abattus, afin de les faire évader par l'Espagne par ce réseau. Celui-ci, découvert à la suite d'une trahison, il se sauve pour rejoindre l'Auvergne dans le nord des Monts du Forez afin de trouver un maquis ; ce qu'il réussit le 12 juillet 1943, pour devenir un maquisard sans nom et sans papiers, connu seulement dans les rangs des FTP. Le Débarquement de Provence entraîne l'insurrection des maquis de son secteur, FTP et AS unis dans les FFI. Il participe aux combats libérant Thiers. Comme beaucoup d'autres, il s'engage dans la 1^{re} Armée de de Lattre, devenant ainsi un soldat régulier, et participe durant l'automne 1944 et l'hiver 1944-1945 aux combats de la libération des Vosges et de l'Alsace. Ensuite avec l'Armée Rhin-et-Danube, il finit sa course aux portes de l'Austriche le 8 mai 1945 avec le grade d'aspirant. Il reçoit la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre avec citation à l'ordre du régiment en 1946, il est titulaire de la valeur de l'American Legion, Chevalier de la Légion d'honneur.

Guy FAISANT (Ille-et-Vilaine)

Né le 23 octobre 1925 à Rennes. Son père, militant syndicaliste, ancien combattant de la guerre 14-18 lui avait beaucoup parlé des «Boches» et il avait aussi entendu parler des préparatifs militaires d'Hitler en Allemagne. Aussi, quand en 1940 il voit les Allemands envahir la France et qu'il voit son père pleurer, il se promet de faire quelque chose pour les chasser. Il est alors élève à l'École d'Industrie de Rennes

et prépare un CAP et un brevet industriel de tourneur-ajusteur. Fin 1940, il est contacté par l'Organisation Spéciale (O.S.) pour recruter des jeunes hostiles à l'Occupation. Il réunit un groupe de six copains de 14 à 16 ans et ils commencent des petites actions de Résistance. Arrêté une première fois le 12 novembre 1941 et incarcéré à la prison Jacques-Cartier, il est libéré peu après faute de preuves. Le groupe de collégiens récupère des armes dans un entrepôt, mais va être dénoncé. Arrêtés par le S.D. allemand, subissant des interrogatoires sévères, ils sont envoyés à Paris à la prison du Cherche-Midi sous le régime NN (*Nacht und Nebel*, «Nuit et Brouillard»). Ils seront déportés le 4 juin 1942, arrivant le 5 juin au camp à régime spécial de la Gestapo à Hinzert en Rhénanie. Le 10 janvier 1944, Guy Faisant et ses camarades, comparaissent devant le *Sonder-Gericht* (Tribunal Spécial) de Breslau. Ils sont condamnés aux travaux forcés et sont envoyés dans une prison-atelier de Schweidnitz. Face à l'avancée de l'armée soviétique, Guy et ses camarades sont transférés – à pied sur 60 kilomètres par -25 degrés – à Hirschberg, dépendant du camp de concentration de Gross-Rosen. Sur les 6 copains, deux ne reviendront pas : Jacques Tarrière meurt d'épuisement le 1^{er} mai 1945 et Pascal Lafaye est tué lors du bombardement du camp le 8 avril 1945. Le 8 mai 1945, Guy est libéré par les Soviétiques, et rentre à Rennes très affaibli. Grand Invalide de Guerre, il est homologué sergent FFI. Le 1^{er} juin 1946, il entre comme dessinateur à l'intendance militaire, il passera en 1954 un concours d'entrée aux Ponts et Chaussées. Toute sa vie, Guy Faisant aura témoigné pour faire connaître ce que furent la Résistance et la Déportation. Ainsi, il sera Président de la section rennaise de la FNDIRP, Quand le Concours de la Résistance et de la Déportation sera institué, il s'y investira, apportant son témoignage. Ayant adhéré à sa fondation à l'ANACR, il en deviendra en 2002 président départemental, il en était Président d'honneur. Malade depuis plusieurs années, suite à un AVC, Guy Faisant est décédé le 8 février 2019. Il était Officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre, médaille du C.V.R., Médaille du Déporté-Résistant ; ainsi que médaillé d'Or des H.S.B., médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports, Médaille de la Reconnaissance de la S.N.S.M.

Renée ANDRIEU (Marne)

Née le 7 septembre 1921 à Toulouse, Renée Andrieu, alors qu'elle était employée dans les caves Pommery à Reims, devient en janvier 1942 membre du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France. Elle diffusait la presse clandestine du mouvement qui arrivait de Paris en gare de Reims avec la complicité de camarades cheminots. Le 30 avril 1942, elle distribuait des tracts appelant à cesser le travail le lendemain 1^{er} mai quand elle fut arrêtée par la police française. Inculpée de propagande communiste, elle fut détenue successivement dans les prisons de Reims, de Fresnes et de Rennes. Livrée aux autorités allemandes d'occupation, elle fut incarcérée au fort de Romainville, puis déportée le 29 août 1943 à Ravensbrück où elle reçut le matricule 22 334. En octobre 1943, elle fut affectée au kommando de Neubrandenburg et employée dans une usine d'aviation. Ce travail en atelier, à l'abri des intempéries, lui permit de résister aux effroyables conditions de la déportation. Elle rentra en France le 3 juin 1945, se maria. Décédée le 19 janvier 2019 à Witry-les-Reims, elle avait reçu la Médaille de la Résistance et le titre de Combattante Volontaire de la Résistance.

Etudiante en Angleterre, je suis en train d'écrire ma thèse universitaire sur les plaques commémoratives des résistants français dans les rues de Paris. J'ai visité les Archives de Paris et les Archives nationales pour obtenir plus d'informations sur ces plaques, et dans ces archives j'ai trouvé des documents sur l'ANACR et ses liens avec l'apposition de ces plaques après la Guerre jusqu'à aujourd'hui. J'aimerais interviewer quelques-uns de ses membres sur ces plaques : leur signification personnelle, s'ils ont des expériences ou des souvenirs sur quelques plaques spécifiques, s'ils en ont déjà fixé une eux-mêmes. Je cherche à explorer comment la politique de la mémoire, représentée par ces plaques, a changé entre l'immédiat après-guerre et aujourd'hui. Ces interviews peuvent se dérouler par téléphone, par email, ou en personne. Je serais très reconnaissante à qui pourra m'aider dans mes recherches. D'avance merci.

Contacteur Francesca SIMPSON, 5 Lime Grove, LONDRES W12 8EE-ROYAUME-UNI
Tél : 44 77 12 22 99 75
Email : francesca.simpson@live.co.uk

J'ai découvert une plaque commémorative, posée par vos soins sur l'école Des Richardets à Noisy-le-Grand. Je suis la nièce de Henri ALIX (FFI) ; Jean et Pauline Alix étaient mes grands-parents. Je dispose de photos et d'écrits le concernant. Merci pour ce que vous faites, j'aimerais beaucoup voir sa photo avec celle de ses camarades.

Contacteur Josiane MAISONNEUVE
40 rue Rouget-de-l'Isle
93160 - NOISY-LE-GRAND
Tél : 06 16 95 24 00
Email : JOJO.Maisonneuve@gmail.com

Journaliste chez «Beau comme une image», je travaille actuellement à un projet de documentaire consacré au navire «la Jeanne-d'Arc», et plus particulièrement à son rôle aux Antilles de 1940 à 1943. Pour ce projet, nous recherchons des descendants de marins ayant servi sur ce navire lors de la période en question. Je me tourne vers vous dans l'espoir qu'il y ait peut-être au sein de votre association des enfants, voire petits-enfants concernés. En vous remerciant d'avance...

Contacteur Alexandre MANCEAU
25 rue Coquillière, 75001-PARIS
Tél : 01 40 26 00 06
Email : alexmanceau@yahoo.fr

Mon grand-père, Antonio GOMEZ LOPEZ, fils de Saturnino Gomez et Encarnacion Lopez, né à Val de Santo Domingo à Tolède le 28 décembre 1909, a combattu lors de la guerre civile espagnole et a effectué la Retirada en France le 10 février 1939.

Après avoir été intégré à une Compagnie de travailleurs espagnols puis à un Groupe de travailleurs étrangers (G.T.E.) dans les Hautes-Alpes, il va rejoindre à partir de janvier 1944, dans un maquis des Hautes-Alpes, le 14^e bataillon FTP.

De 1945 à 1955, il a travaillé sur le port de Marseille, et est décédé le 22 août 1955 au sanatorium Petit-Arbois, à Aix-en-Provence

Contacteur Isabelo SANCHEZ GOMEZ
Calle Vi-a Tarpeya 7,
Casa 4445007-TOLEDO (Espagne)
Tél : 34 92 52 32 350
Port : 34 69 73 61 641
E-mail : almazi16@hotmail.com

Qui pourrait m'éclairer sur le parcours résistant de mon père ? J'ai des documents, entre autres, sa carte d'adhérent de l'Ana-FTPF n°128831, et d'autres concernant son engagement au sein de

la 28^e Cie du 61^e Gr. des Milices Patriotiques...

Qui pourrait m'en dire plus ?
Contacteur Claude AUGUSTYNIAK
14bis rue des Rosiers 75004-PARIS
Tél port. : 06 70 22 77 23
Email : claudiaugustyniak@gmail.com

Je recherche des informations concernant un médecin ayant exercé à Nérac de 42 à 45, le docteur ALLENBACH, et qui a sauvé des Résistants. Nous savons qu'il est revenu à Strasbourg après la guerre et qu'il était encore inscrit à l'ordre des médecins jusqu'à la moitié des années cinquante. La fille d'un des Résistants souhaite contacter sa famille, si c'est possible. Merci !

Contacteur Lysiane CHANTRE
66 avenue Clemenceau, 47600-NERAC
Tél : 06 32 46 98 10
Email : lysiane.chantre@orange.fr

Je souhaite contacter des personnes pouvant me renseigner sur la bataille de Mortain, dans la Manche, début août 1944, à laquelle des membres de ma famille pourraient avoir participé en tant que civils pour aider les Américains.

Contacteur Anne PERON
8 rue Goulbenèze
16710-SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
Tél port. : 06 86 17 70 94
Email : peron.anne@wanadoo.fr

Nous recherchons - Isidoro TERUEL, secrétaire d'Amicale de Mauthausen et autres camps en Espagne, ainsi que l'Unió Esportiva Santboiana - des informations pour rendre hommage à la figure de Michel REYNARD BUISSEIN qui, avec BALDIRI ALEU, a été introducteur du rugby dans notre pays. En examinant sa biographie, nous avons quelques informations selon lesquelles il aurait travaillé comme secrétaire au consulat français de Barcelone pendant les années 1930 ; nous aimerions confirmer cette information. M. Reynard a participé activement à la Résistance sous les ordres du capitaine d'Hoffelize, responsable des réseaux du Service français de sécurité de l'emploi militaire et rural (SSMF-TR), faisant partie du groupe 117, il a atteint le grade de lieutenant. Déporté, il est mort à Buchenwald en 1944 et déclaré "Mort par la France". Le gouvernement français accordera à titre posthume à Michel Reynard, la Croix de guerre avec étoile. Toute information serait très importante pour nous. Contacteur Isidoro TERUEL

C/ Bartomeu Garcia Subira n° 6 1° 2° CP.
08830 SANT BOI LLOBREGAT.
BARCELONA, ESPAÑA
Tél : 69 99 77 335
iteruel@sebirsacom ou marcsiro@hotmail.es

Nous sommes à la recherche d'une grand-tante, Madeleine COZZI KLEIN, qui a été déportée au camp de Ravensbrück en Allemagne et a été délivrée par la Croix-Rouge suédoise en 1945. Apparemment, elle serait rentrée à Paris, mais on ne retrouve pas les listes de noms des personnes qui sont revenues en France. Existe-t-il des listes nous permettant de suivre son retour ? Nous avons perdu sa trace. Son fils, Michel, qui a aujourd'hui 79 ans, aimerait savoir où aller se recueillir, car je pense qu'elle est décédée. Merci pour toutes informations.

Contacteur Claire MONTGAILLARD
5, rue de la mairie, 26120-UPIE
Tél : 04 75 84 51 49 / 06 32 91 87 82
Email : montgaillard1@gmail.com

Mon grand-père, Robert DI GRACIA alias «Bob», a été sous-lieutenant FTPF, sous les ordres du lieutenant Jules Bourgeois, alias *Judex* commandant la 1^{re} compagnie FTPF des Ardennes et responsable des Maquis de la vallée

de la Meuse et de la Semois (08).

Ils ont participé tous les deux à la libération de Braux, Levrézy, Château-Regnault et à la sauvegarde du pont de service (chemin de fer) de Monthermé (08). Engagés volontaires tous deux dans l'unité du Colonel Fabien, ils ont participé (1^{er} Bataillon de marche de Paris, 151^{er} RI, Armée Rhin et Danube du Général De Lattre de Tassigny) aux campagnes de France, d'Allemagne et d'Autriche. Qui pourrait en dire plus sur eux dans cette période ?

Contacteur FABRICE DI GRACIA
12, Rue Ambroise-Croizat,
08120-BOGNY-SUR-MEUSE
Tél. port. : 06 82 24 56 61
Email : fabrice.di-gracia@interieur.gouv.fr

Je recherche des informations complémentaires (parcours résistants, faits, mouvements, réseaux, etc.) sur Francis STRUGO, ex-lieutenant-colonel Victor, commandant du 1^{er} régiment de Haute-Garonne à Saint-Gaudens, ex-chef départemental adjoint de l'Armée Secrète

Contacteur Pierre COHEN
64 rue de Longchamp - 92200-NEUILLY-sur-SEINE
Tél : 01 47 22 77 23
Email : cohen_pierre@orange.fr

Je suis Michèle Bonaldi, née Bougon, l'une des trois filles de George Victor Robert BOUGON, né le 7 septembre 1920 à New-York, immigré en France (Paris 18^e) et décédé le 10 octobre 1998 à Draveil (Essonne), qui demanda en 1939 la nationalité française pour pouvoir s'engager. Je m'intéresse et me passionne sur le passé de mon père.

Engagé volontaire, il sera incorporé au 1^{er} RCP, 8^e Compagnie d'infanterie aéroportée du 2^e Bataillon de l'Air 104.

Durant l'Occupation, il travaillera un temps à l'IGN, sera brancardier à la défense passive, apportant notamment son aide lors du bombardement de la Porte de la Chapelle du 21 avril 1944. Il rejoindra les F.F.I. du 18^e arrondissement, et sera 2^e classe estafette motocycliste (porteur de messages et livreur d'armes), ce qu'attestent l'autorisation de porter l'insigne FFI n° 159 317 et la carte FFI n° 58 266 (Région Ile-de-France), ainsi que l'attestation du Commandant Rueno. Il effectuera une mission auprès de l'US Army ; il sera démobilisé en 1946 (fiche de démobilisation du 1^{er} RCP signée du colonel Sauvegnac).

Il me manque cependant des renseignements plus complets sur son parcours militaire, dont sa fiche matricule, ainsi que sur son parcours Résistant dans le 18^e arrondissement de Paris. Qui pourrait m'en donner ou m'indiquer où en trouver ?

Contacteur Michèle BONALDI
Résidence la Loupiane,
Bat. 3, rue Georges-Brassens
83160-LA-VALETTE-DU-VAR
Tél port. : 06 62 62 70 47

Je recherche des renseignements sur Albert ROBERT, né à Cartelègue (33) en 1922 et mort pour la France à Nérac (accident) en tant que volontaire FFI.

Quelle serait ma meilleure démarche de recherche ?

Contacteur Jean-Bernard SANCHEZ
E-mail : gibefr@orange.fr

Recherche des renseignements sur des maquisards du Limousin, André VIALTE, Charles CHAREILLE et Raymond MARQUES, et le - ou les - maquis où ils étaient.

Contacteur Claire SCHERPENHUYSEN,
4, Asterstraat, 1441-PURMEREND. Pays-Bas.
Tél : 00 31 299 429 627
E-mail : c.scherpenhuyzen@planet.nl

UNE CITÉ HONORABLE

Résistance et Déportation à Saint-Julien-les-Villas 1940-1944

Par Patricia Bizzari

À la charnière des années 1930-1940, Saint-Julien-les-Villas est une petite cité d'environ 3 000 habitants, jouxtant la ville de Troyes. Semi-urbaine et semi-rurale, elle présente un aspect stratégique de par la nationale 71 qui la traverse mais surtout parce qu'elle est le nœud ferroviaire le plus important de l'agglomération troyenne, desservant en étoile quatre destinations, et dont la présence aura des conséquences sur la vie de la cité ; ce fut le cas lors de la Première Guerre mondiale, lorsque la gare de Saint-Julien devint gare militaire «régulatrice», ce le fut aussi lors de la Seconde.

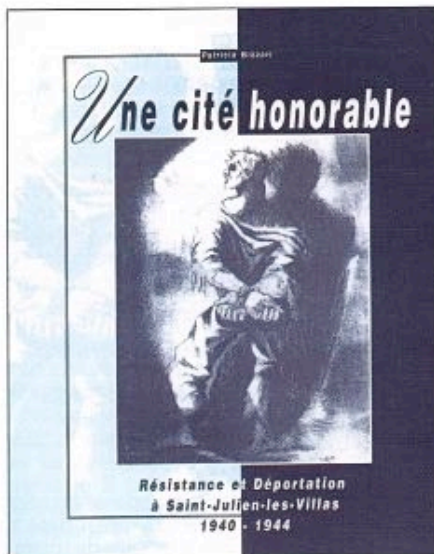
Ainsi une collision avec un train militaire fera 3 victimes le 21 janvier 1940 et, le 12 juin suivant, la cité va être affectée par le bombardement de l'agglomération troyenne qui ne fera alors que de notables destructions. Mais, Patricia Bizzari souligne que cette fin de la «Drôle de guerre» éprouva cependant la population de Saint-Julien-les-Villas : 8 Sancéens tombèrent dans les rangs de l'Armée française, 7 autres sur les routes de l'exode...

Le sous-titre de son ouvrage est «*Résistance et Déportation à Saint-Julien-les-Villas*». Et retrace ce que fut la Résistance dans la cité, c'est - ce que fait Patricia Bizzari, qui rend hommage au Résistant Henri Planson, qui fut pour elle à la fois un inspirateur, un exemple et une source historique - en premier lieu évoquer la figure de Maurice Romagon, qui vint y habiter fin 1920.

Militant socialiste, Maurice Romagon choisira en décembre 1920 au lendemain du Congrès de Tours l'Internationale communiste ; choix qui déterminera sa vie au destin final tragique : licencié à plusieurs reprises pour ses opinions et pour avoir défendu ses collègues de travail, élu en octobre 1937 conseiller d'arrondissement dans le 3^e canton de Troyes, il deviendra en 1939 secrétaire fédéral du Parti communiste (PC) dans l'Aube.

Resté fidèle au Parti interdit en septembre 1939, il sera condamné le 1^{er} mai 1940 à six mois de prison, interné à la prison de Dijon d'où il s'évadera en juin. Ayant repris contact, il sera l'organisateur de la réunion clandestine, dans les bois du Château des Cours le 5 septembre 1940, de 9 membres du PC aubois, dont son fils Pierre. Arrêté chez lui le 13 octobre, Maurice Romagon sera fusillé par les nazis à Clairvaux le 7 mars 1942.

Initiateur de la Résistance sancéenne, Maurice Romagon aura été un exemple suivi : par les autres participants à la réunion du 5 septembre 1940 mais aussi, tout au long de l'Occupation, par des femmes et des hommes qu'il serait injuste de ne pas citer toutes et toutes, ce que



fait Patricia Bizzari, qui de plus publie plusieurs de leurs photos.

Pour être la plus importante, la composante communiste ou sympathisante communiste de la Résistance sancéenne, qui s'organisera dans le PC clandestin, le Front National et les FTP, et dont le livre retrace les combats et les sacrifices, ne fut pas la seule.

Ainsi sont évoqués les parcours Résistants du Docteur Jacques Bell, organisateur du Bureau des opérations aériennes (B.O.A.), et de son épouse Elisabeth, du procureur de la République à Troyes, Robert Vassart, des gendarmes de la brigade de Saint-Julien.

Deux chapitres du livre sont consacrés au drame de la déportation dans les camps nazis que connurent plusieurs Sancéens - dont Pierre et Raymond, fils de Maurice Romagon - et Sancéennes.

Ainsi, Patricia Bizzari - qui donne toute leur place aux femmes dans la Résistance à Saint-Julien-les-Villas - évoque la belle figure d'Alice Coppel-Cuvilliers, déportée à Ravensbrück, ainsi que celle de Georgette Grand, arrêtée lors de la grande rafle à Saint-Julien le 22 juillet 1942 et qui décéda à Ravensbrück le 28 février 1945.

Terminant l'ouvrage, une liste de 58 Sancéens fusillés, morts en déportation, tués au combat, morts sous les bombardements, dresse le martyrologe d'une cité Résistante, honorable : Saint-Julien-les-Villas.

UNE CITÉ HONORABLE, RÉSISTANCE ET DÉPORTATION À SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, 1940-1944, par PATRICIA BIZZARI. Préface de Francis Mielle, maire de Saint-Julien-les-Villas 183 pages. 15 €, chez l'auteur, 17 avenue des Sapins. 18700 - Saint-Julien-les-Villas.

75^E ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€

Par 50 : 2,5€ l'exemplaire

Par 100 : 2€ l'exemplaire

à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 15 €
Etranger 17 €
Abonnement de soutien 30 €
Le numéro 4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prrière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Charles SANCET

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n^{os} par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €

à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS